



Commune d'Ependes (VD)
Conseil général

Convocation

Les citoyennes et citoyens d'Ependes sont convoqués en assemblée du Conseil général du :

Mercredi 10 juin 2026 à 20h00 à la salle communale

avec les points suivants à l'ordre du jour :


1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10.12.2025
3. Nomination de deux scrutateurs
4. Assermentation des nouveaux membres
5. Préavis municipal n°2026/01 : comptes et gestion de l'exercice 2025
Rapport de la commission – débat – décision
6. Préavis municipal n°2026/02 : arrêté d'imposition pour l'année 2027
Rapport de la commission – débat – décision
7. Préavis municipal n°2026/03 : indemnités du Bureau du Conseil, des membres des Commissions, du (de la) Président (e) et du (de la) Secrétaire du Conseil, du (de la) Syndic (que), des membres de la Municipalité et des collaborateurs (trices) de la Commune.
Rapport de la commission – débat – décision
8. Préavis municipal n°2026/04 : gestion des archives communales
Rapport de la commission – débat – décision
9. Préavis municipal n°2026/05 : demande de crédit relative à la construction d'une halle de stockage avec local de voirie intercommunale
Rapport de la commission – débat – décision
10. Communication de la Municipalité

11. Divers

12. Interventions individuelles

Pour le bureau du Conseil

Le Président
David Burckhardt



La Secrétaire
Sabine Clot

The stamp is a red circular seal. The outer ring contains the text 'CONSEIL GENERAL' at the top and 'EPENDES' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner.

NB : La Municipalité vous remercie d'adresser au préalable vos questions, demandes ou désirs, par écrit ou par courriel à l'adresse suivante : greffe@ependesvd.ch d'ici au lundi **8 juin 2026 à midi**.

Les personnes absentes sont priées de s'excuser jusqu'au mardi soir **9 juin 2026** auprès de Mme Sabine Clot 0793913007, de M. David BURCKHARDT 0797723079 ou par courriel à l'adresse suivante : conseil@ependesvd.ch

Ependes, le 20.05.2026

Procès-verbal de l'Assemblée du Conseil Général du 10.12.25



Commune d'Ependes

Préambule

M. le président David Burckhardt ouvre la séance du mercredi 10 décembre 2025 à 20h00 à la salle communale. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1) Appel

32 membres sont présents, y compris le président et le secrétaire. 19 membres se sont excusés et 3 membres sont absents.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 26.06 2025

Le procès-verbal de la séance du 26.06.2025 est modifié comme suit :

- Dernier paragraphe de la page 185 :
M. Vincent Wasser relève qu'il n'y pas de possibilité de faire passer les voitures sur les chemins bétons.
- 8^{ème} paragraphe de la page 186 :
M. Christian Bavaud explique que l'idée est de garder quelque chose pour la commune. Si elle se sépare de cette parcelle, elle n'aura plus l'occasion d'en avoir d'autres.
- 4^{ème} paragraphe de la page 187 :
M. Oguey donne lecture du rapport de la commission d'étude des préavis concernant une demande de crédit relative à la construction d'une halle de stockage avec local de voirie intercommunale.

Ces modifications étant apportées, le procès-verbal de la séance du 26.06.2025 est approuvé à l'unanimité.

3) Nomination de deux scrutateurs pour la séance

Luc Massonnet et Frédéric Grin sont nommés.

4) Assermentation des nouveaux membres

M. Maxime Henry, M. Samy Ludovic Pichonnat, M. Jamieson Gordon Myles et M. Christophe René Guillaume-Gentil sont assermentés. L'effectif du conseil pour la séance est composé de 36 membres, y compris le président et le secrétaire. L'effectif du prochain conseil sera de 54 membres, compte tenu de la démission de Mme Anne-Marie Bavaud et de Mme Edith Fleury.

5) Préavis municipal n°2025/05 relatif au budget communal pour l'année 2026

M. Christian Bavaud, syndic, prend la parole pour expliquer que des commentaires sur les comptes où il y a des différences notables concernant le budget 2026 et les comptes 2024 ont été rajoutés avec la boursière. Les gros postes sont la scolarité obligatoire, l'accueil de jour, le trafic, les télécommunications, les transports et la facture sociale. Ce sont les chiffres proposés par le canton. Ils ne peuvent pas être diminués et cela représente la grande partie du budget. Les 2 millions sont largement dépassés. Il y a 13-14 ans cela représentait 1,2 millions mais les coûts augmentent malgré le fait qu'il n'y ait pas beaucoup plus d'habitants. Le canton, comme vu dans la presse, ne va pas extrêmement bien mais la commune va lutter contre les charges qui augmentent de manière constante. Chaque année, la Municipalité essaie d'aller de l'avant avec prudence en ce qui concerne les recettes qui peuvent être espérées, essentiellement les impôts, afin de tenter d'arriver à un résultat proche de 0 à la fin de l'exercice comptable.

Mme Marie-Noëlle Grin donne lecture du rapport de la commission de gestion.

M. Serge Paschoud précise que sur le principe du budget, il n'y a pas beaucoup de levier et demande si l'on peut faire un rappel de la tendance pour voir s'il y a un problème à long terme ou si finalement la commune est assez stable.

M. Christian Bavaud précise qu'il ne faut pas confondre le budget et les comptes. En général le budget est déficitaire mais les comptes sont équilibrés. Actuellement ce qui est proposé aux communes par l'Union des communes vaudoises, c'est de venir faire une planification financière sur du moyen terme afin de voir où se situe la commune en matière financière et si elle est viable. Cela pourrait se faire lors du conseil du mois de juin. Il n'est en effet pas facile de décortiquer tout ce qui ressort de MCH2 (Modèle comptable harmonisé 2).

La parole n'est plus demandée et M. David Burckhardt passe au vote.

2025/05, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- 1) D'approuver le budget communal pour l'année 2026 tel que présenté ;

Ainsi délibéré à l'unanimité.

6) Préavis municipal n°2025/06 concernant la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord vaudois

M. Nicolas Poncet n'a pas de précisions particulières à donner.

M. Pierre-Henri Devenoge donne lecture du rapport de la commission de gestion.

La parole n'est plus demandée et M. David Burckhardt passe au vote.

Le Conseil général d'Ependes, sur proposition de la Municipalité, vu le préavis municipal n° 2025/06, entendu les rapports de sa commission et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- 1) D'adopter les statuts de l'Association régionale de prévention et de défense incendie et secours du Nord vaudois conformément à la décision du Conseil intercommunal du 8 octobre 2025 ;
- 2) D'adopter la modification des statuts qui entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat mais au plus tôt le 1^{er} janvier 2027.

Ainsi délibéré à l'unanimité.

7) Communication de la Municipalité

M. Christian Bavaud remercie les personnes présentes pour la confiance témoignée pour les deux préavis.

Il précise que les nouveaux statuts du SDIS doivent être acceptés par les conseils de toutes les communes du district. Si tel n'est pas le cas, une autre direction sera prise notamment par Yverdon. Lors d'un gros pépin, il est important que tout fonctionne comme on a pu le constater il n'y a quelque temps à Ependes.

Il ajoute que la Commission du conseil pour la halle s'est réunie à deux reprises. Le travail continue. La prochaine séance aura lieu à fin janvier.

Les remerciements d'usage vont à la secrétaire communale Mme Leuba, à la boursière

Mme Sunier, ainsi qu'aux employés communaux et à toutes les personnes qui œuvrent pour la commune de près ou de loin.

Il remercie également les collègues de la Municipalité pour leur travail conséquent lors des séances hebdomadaires.

En ce qui concerne les prochaines élections, elles auront lieu au mois de mars 2026. Les listes pour les intéressés devront être déposées entre le 5 et le 12 janvier 2026. Toutes les informations se trouvent sur le site internet de la commune.

M. Christian Bavaud se représente à la Municipalité pour la prochaine législature.

Pour l'agenda de fin d'année, il y a différentes manifestations, notamment les fenêtres de l'avent, la distribution des sapins, le repas des aînés, le culte de Noël, la soupe du 1^{er} janvier et le bal du 3 janvier.

M. Marco Costantini prend la parole pour remercier également le bureau. Il précise qu'il ne se représentera pas comme déjà annoncé au début de la législature. Il va consacrer plus de temps à sa famille et à son occupation professionnelle. Il rend hommage à Céline Leuba, Arlette Sunier et ses collègues. Il remercie également Jacqueline Collet, Carole Glauser et Rémy Perrin. Il n'exclut pas de revenir au conseil après une longue pause et aimerait faire le vœux que la fonction de municipal/e suscite toujours des vocations.

M. Olivier Maire donne des précisions sur le passage de la gare. La partie du ruisseau et du passage piéton est terminée. Les feux de signalisations seront en fonction définitive à la fin de la semaine. Il y a quatre feux : un devant la gare, un au chemin des Serres, un sur la route de Method et un au chemin du Pré de l'Epine, Par défaut, celui côté gare est au rouge, les trois autres sont clignotants en orange. Les gens qui viennent de Method sont prioritaires et ne doivent pas s'arrêter systématiquement. Les deux autres feux sont détectés par une caméra. Il rappelle que lorsque les feux sont clignotants, il faut respecter la Loi sur la circulation routière. Il y a un céder le passage pour les personnes venant du chemin des Serres et du Pré de l'Epine qui doit être respecté même si le feu est clignotant. Il reste encore quelques finitions qui seront faites au printemps 2026, notamment les quais, les escaliers et la rampe.

Pour la grande salle, il reste quelques finitions à faire. Dans la globalité, la Municipalité est contente du résultat final. Il y a encore le plan de fermeture courant 2026 au niveau des serrures.

Le groupe de travail pour la place du 1^{er} août s'est déjà réuni deux fois et il y aura un début de proposition par le bureau Jaquier Pointet, l'objectif étant de présenter quelque chose début juin.

M. Olivier Maire s'associe au syndic pour les remerciements et précise qu'il est candidat pour la prochaine législature.

M. Joël Grin souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, précise qu'il y aura un apéro à la

déchetterie le samedi 27 décembre et remercie également la Municipalité. De plus, il indique qu'il se représente.

M. Nicolas Poncet précise qu'il ne se représente pas pour un prochain mandat et qu'il va quitter la commune fin février. Il ne pourra donc pas terminer son mandat. Il remercie les personnes présentes pour la confiance qui lui a été accordée durant près de cinq ans. Ce mandat a été une expérience très enrichissante qui lui a permis de mieux comprendre les besoins et les attentes du village.

M. David Burckhardt ajoute qu'il y aura deux places vacantes et qu'il est essentiel que les éventuelles candidat/tes puissent se présenter.

M. Christian Bavaud précise qu'il n'y aura pas d'élections complémentaires d'ici les prochaines élections en juin 2026 malgré le départ de M. Nicolas Poncet.

8) Divers

M. David Burckhardt informe que les convocations peuvent être reçues par voie électronique.

9) Interventions individuelles

Mme Tiffany Despont demande s'il serait possible d'avoir un canal d'information numérique autre que le site internet de la commune, notamment une chaîne WhatsApp afin de transmettre des informations non officielles ou de faire un journal mensuel ou annuel afin de parler d'Ependes et créer des liens entre les générations et également diminuer la consommation de papier. Cela permettrait de donner rapidement des informations.

M. Serge Pascoud se questionne sur l'éclairage de la gare. Tout est bien éclairé sauf sous le tunnel.

M. Olivier Maire indique que sous le passage inférieur il y a un ruban de led mais qu'apparemment il n'y est plus. Il y aura prochainement un éclairage public définitif relié à la commune.

M. Pierre-Henri Devenoge rebondi sur l'activité qui se passe en fin d'année dans le village. Il remercie les personnes qui ont participé au loto et souhaite recommencer la soupe populaire du 1^{er} janvier. Il faudrait bien plus de monde afin de se souhaiter la bonne année de 11h à 13h. Il fait aussi de la pub pour le bal du 3 janvier. Un pont de danse a été acheté. L'idée est vendre 50 fr. le m² à la population du village de façon symbolique.

M. Jacques Vos souhaite revenir sur le banc public situé sur le parking de l'école. Il aimerait qu'il soit tourné en direction la gare et qu'il y ait un autre banc proche de la gare.

M. Christian Bavaud trouve également que le banc est mal tourné et prend note de la

remarque. Sur la future place du 1^{er} août, qui sera un espace paisible, il pourrait y avoir un banc. Il rappelle que cette place ne peut pas rester comme elle est actuellement selon les obligations liées au PACOM.

Il revient sur le groupe WhatsApp d'information qui a déjà été imaginé. Toutefois, la commune ne peut pas donner d'informations officielles sur un groupe car elle n'est pas en mesure d'obliger les gens à donner leurs numéros. Par exemple, si l'eau n'est plus consommable, la population ne peut pas être informée via un groupe WhatsApp. En effet, la Municipalité n'a pas les moyens de contrôler la réception des messages. Le seul canal donné par le canton est de faire l'annonce à chaque citoyen et en cas d'absence de coller l'information sur la porte. Le concept d'application de commune existe mais cela a un coût monumental. Le pilier vers la poubelle est très sollicité et lu et il est mieux placé qu'en haut du village.

Pour ce qui est du journal local c'est une bonne idée mais la Municipalité n'a pas le temps de le rédiger. Si quelqu'un est intéressé la Municipalité est ouverte.

Mme Tiffany Despont précise que cela ne serait pas un groupe WhatsApp mais une chaîne sur laquelle on met des informations.

M. Simon Weisflog indique qu'il y a des remaniements prévus par rapport aux affectations des classes. Qu'en est-il ? Peu d'informations sont données aux parents.

M. Marco Costantini répond au conditionnel. Il s'agit de la construction d'un collège à Chavornay au Verneret. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y aura plus de 5-6P à Ependes mais on ne sait pas à quelle échéance. Cela dépend de la construction du collège qui est déjà bien avancée. Les 5P de Bavois sont déjà à Chavornay. Si le collège est prêt, les 5P déménageront à Chavornay et les futurs 6P devraient terminer leur cycle à Ependes. La future classe de 6P déménagerait à l'étage et leur classe actuelle serait dédiée à l'UAPE. Dans tous les cas, à la rentrée 2027, il n'y aura plus de 5-6P à Ependes.

M. Simon Weissflog demande si toutes les classes continueront à être utilisées. C'est bien le cas notamment car il risquerait d'y avoir une classe de 1-2P en plus. Sinon, les 5-6P seraient restés à Ependes. Toutes les classes seront donc utilisées.

David Burckhardt donne la date de la prochaine séance du Conseil général, soit le 10 juin 2026 à 20h00.

La parole n'est plus demandée et le président clôt la séance à 21h18.

Au nom du Conseil Général :

Le Président

La Secrétaire

David Burckhardt



Sabine Clot



COMMUNE D'EPENDES
Rue du Collège 1
1434 Ependes VD

Principes régissant les comptes annuels 2025

Bases légales appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RRCom), ainsi qu'aux dispositions du manuel de base MCH2 pour les communes vaudoises, manuel élaboré à partir des recommandations du manuel MCH2 publié par la Conférence des directrices et des directeurs des finances (CDF).

Principes comptables généraux

Les comptes sont établis de manière à donner une image de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances du patrimoine administratif. Ils respectent également les principes comptables suivants définis dans la recommandation n° 2 MCH2 : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Régularisation des recettes fiscales

Les recettes fiscales sont régularisées selon les principes de l'échéance. À la fin de l'année, toutes les créances fiscales relatives à l'année sont comptabilisées, même si elles ne sont pas encore payées. La différence entre l'impôt facturé et l'impôt définitivement dû ne fait l'objet d'aucune estimation.

Périmètre de présentation des comptes annuels

Ces comptes comprennent uniquement les comptes de la commune. Il n'y a pas de consolidation des comptes des associations de communes ou des autres organisations ou sociétés auxquelles elle est liée. L'annexe donne les informations nécessaires à apprécier les relations financières qui encourent entre la commune et lesdites associations de communes, organisations et sociétés.

Structure des comptes

Les comptes de la commune se composent d'un compte de résultat à deux niveaux, du compte des investissements, du bilan, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe aux comptes annuels.

Compte de résultats

A l'instar du budget, les natures du compte de résultats sont présentées principalement selon la classification fonctionnelle.

En dérogation à la recommandation N° 8 MCH2, les excédents de charges ou de revenus des financements spéciaux, des fonds, des legs et des fondations constatés pour l'exercice font l'objet d'un prélèvement (groupe de comptes 45) ou d'une attribution (groupe compte 35) au capital propre (comptes 290 et 291).

Compte des investissements

Le compte des investissements repose essentiellement sur le plan comptable MCH2 de la CDF.

Bilan

La structure du bilan prévoit les dérogations suivantes au plan comptable MCH2 de la CDF :

- 1) Les engagements envers les fonds, les financements spéciaux, les legs et les fondations sans personnalité juridique sous capitaux de tiers n'ont pas de comptes spécifiques. Ceux-ci sont inscrits dans les groupes de comptes relatifs à ces mêmes éléments du capital propre (comptes 290 et 291).
- 2) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud et en partant du constat que les instruments relatifs aux passifs de régularisation et aux engagements conditionnels sont suffisants pour renseigner sur les engagements vis-à-vis de tiers, les communes vaudoises ne peuvent pas constituer des provisions.
- 3) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud, il n'y a pas de compte prévu pour l'enregistrement des excédents provenant des enveloppes budgétaires. Ces excédents influencent donc le résultat.
- 4) Les amortissements supplémentaires sont autorisés, mais traités comme des préfinancements. Il n'y a donc pas de compte prévu pour l'enregistrement des amortissements supplémentaires cumulés.

Annexe aux comptes

L'annexe présente l'état du capital propre, le tableau des associations de communes, le tableau des titres et des participations, le tableau des prêts et des garanties, ainsi que le tableau des immobilisations.

Patrimoine administratif

L'inscription à l'actif du patrimoine administratif des dépenses d'investissement doit passer par le compte des investissements, soit les groupes de comptes 5 et 6. Les dépenses inférieures à CHF 50'000.- par objet sont portées au compte de résultats à travers le groupe de comptes 311.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan, nettes des subventions d'investissement acquises et sont obligatoirement amorties de manière linéaire, dès la première utilisation de l'actif concerné.

La durée d'amortissement dépend de la catégorie d'immobilisation concernée, selon le tableau des durées d'amortissement présent dans l'annexe du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Si les circonstances l'exigent, un amortissement non planifié peut être comptabilisé.

Les crédits d'études en vue de l'acquisition, la réalisation ou la rénovation d'un actif appartenant au patrimoine administratif sont amortis, à condition d'être inscrits au bilan, en même temps, et sur les mêmes durées, que le nouvel actif concerné par le crédit d'étude.

Si le projet d'investissement concerné par le crédit d'étude est abandonné, la valeur résiduelle du crédit d'étude est amortie dans son intégralité l'année durant laquelle l'abandon du projet a été décidé.

Aux fins de la détermination des prestations propres en lien avec des investissements du patrimoine administratif devant faire l'objet d'une activation, le seuil d'importance est fixé à CHF 50'000.00.

Patrimoine financier

Les communes vaudoises ne sont pas autorisées à procéder à un retraitement du patrimoine financier au sens défini par le MCH2. En effet, les actifs du patrimoine financier ne peuvent pas être évalués au-dessus de leur prix de revient. Par conséquent, le principe de l'image fidèle n'est ici pas respecté.

Les actifs du patrimoine financier ne font pas l'objet d'un amortissement planifié. Si la valeur vénale d'un actif du patrimoine financier se trouve de manière durable en dessous de sa valeur au bilan, une correction est effectuée via le compte 344. Aucune correction à la hausse n'est en revanche autorisée si, par la suite, l'actif devait récupérer une partie ou la totalité de sa valeur d'avant la correction.

Financements spéciaux, fonds, legs et fondations sans personnalité juridique

Les financements spéciaux et les fonds sont des capitaux destinés à un but spécifique (affectés). Les financements spéciaux, à la différence des fonds, sont liés à des domaines qui doivent être obligatoirement autofinancés sont alimentés par des recettes affectées. Les deux doivent reposer sur une base légale.

Les financements spéciaux sont équilibrés par le biais de prélèvements (4510) et attributions (3510) inscrits dans le compte de résultats. Ils ne font donc pas l'objet d'écritures de clôture séparées comme préconisé par le plan comptable MCH2 de la CDF.

Préfinancements et amortissements supplémentaires

Un préfinancement est une constitution de réserve pour une immobilisation du patrimoine administratif pas encore concrétisée. Le préfinancement de charges courantes n'est pas autorisé. En revanche, un amortissement supplémentaire est une constitution de réserve visant une couverture anticipée des charges d'amortissement planifiées d'une immobilisation dont l'amortissement est déjà en cours.

La constitution de ces réserves peut être prévue au moment du bouclage, uniquement s'il existe un excédent de revenus. Son montant ne peut pas dépasser l'excédent constaté. Elle nécessite une validation du Conseil général, validation qui peut avoir lieu dans le cadre de l'adoption des comptes annuels. Comptablement, la constitution de ces réserves passe par l'inscription d'une charge extraordinaire en faveur du capital propre (compte 2930). La dissolution se fait en même temps que les amortissements planifiés (qui ne sont pas modifiés), par l'inscription de revenus extraordinaires.

Réserve de politique budgétaire

Les attributions à la réserve de politique budgétaire et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires soit comme des revenus extraordinaires. Au bilan, la réserve de politique budgétaire est inscrite au capital propre de la commune (compte 2940).

Les attributions à la réserve de politique budgétaire ne peuvent jamais dépasser l'excédent de revenus de l'exercice après la prise en compte des autres écritures extraordinaires. En revanche, un prélèvement sur la réserve de politique budgétaire doit obligatoirement être effectué lorsque l'exercice prévoit un excédent de charges, si possible de manière à le neutraliser. Dès que le résultat cumulé est à l'équilibre, cette réserve peut financer des préfinancements ou des amortissements extraordinaires.

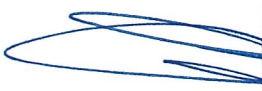

Autres remarques

Le changement de pratique comptable a été effectué en 2024 lors du passage à MCH2

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Christian Bavaud

Céline Leuba



MUNICIPALITÉ
1434 EPEDES

PREAVIS MUNICIPAL N° 2026/01

Ependes, le 4 mai 2026

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'EPEDES

Relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2025

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2025 avec leurs commentaires inclus, vous ont été adressés avec la convocation à la séance du Conseil général. Ce document comptable composé du bilan, des comptes de fonctionnement et d'investissement 2025, dûment commentés, fait partie intégrante du présent préavis. A ces documents s'ajoutent :

- Principes régissant les comptes annuels. Ce document vous sera adressé chaque année avec les comptes annuels même s'il n'est pas modifié. Il est validé uniquement par la municipalité.
- TFT (tableau du flux de trésorerie)
- État du capital propre
- Tableau des associations
- Tableau des titres et participations
- Tableau des prêts et des engagements hors bilan
- Tableau des immobilisations patrimoine administratif et financier
- Tableau des indices financiers
- Tableau du plafond d'endettement

Ces documents ne sont qu'à titre informatif et ne sont pas soumis au vote.

Nous joignons également le fichier de résultat à plusieurs niveaux selon document ci-dessous :

Ependes VD - Présentation échelonnée du compte de résultats à 3 niveaux 2025					
Charges d'exploitation			Revenus d'exploitation		
30	Charges de personnel	348 612.65	40	Revenus fiscaux	781 471.67
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	434 570.29	41	Patentes et concessions	10 803.05
33	Amortissements du patrimoine administratif	132 910.00	42	Taxes et redevances	302 078.51
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2 502.33	43	Revenus divers	1 986.80
36	Charges de transfert	1 248 336.91	45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	120 275.18
37	Subventions redistribuées		46	Revenus de transfert	789 702.12
			47	Subventions à redistribuer	
		2 166 932.18			2 006 317.33
					Résultats d'Exploitation (REX) - 160 614.85
34	Charges financières	5 458.28	44	Revenus financiers	223 394.28
		5 458.28			223 394.28
					Résultats Financier (RFI) 217 936.00
		2 172 390.46			2 229 711.61
					Résultats Opérationnel (ROP = REX + RFI)) 57 321.15
38	Charges extraordinaires	128 266.57	48	Revenus extraordinaires	70 945.42
		128 266.57			70 945.42
					Résultat Extraordinaire (REO) - 57 321.15
		2 300 657.03			2 300 657.03
					Résultat Total du compte de résultats (=ROP+REO) 0,00

Nous relevons que le bénéfice de l'exercice se monte à fr. 63'771.15.

Toutes les pièces justificatives sont tenues à disposition de la Commission de gestion et finances pour l'exécution de son mandat.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Conseil Général, vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour, vu le présent préavis de la Municipalité et le rapport de la Commission :

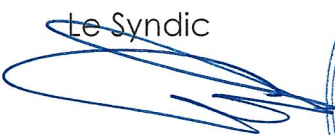
Article 1 : D'accepter les comptes de l'année 2025 tels que présentés ;

Article 2 : D'approuver la gestion de l'exercice 2025

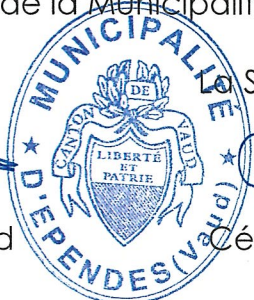
Approuvé par la Municipalité en sa séance du 4 mai 2026.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic



Christian Bavaud



Le Secrétaire



Céline Leuba

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

MCH2 : Modèle comptable harmonisé de deuxième génération

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
0	ADMINISTRATION GENERALE	629 246.67	349 375.94	646 725.00	355 700.00	650 984.57	337 886.13
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	89 246.14	2 409.15	84 700.00	-	80 533.12	2 436.45
011	Législatif	5 622.95	-	7 400.00	-	5 090.00	-
0110	Législatif	5 622.95	-	7 400.00	-	5 090.00	-
3000	Salaires des autorités et commissions	4 305.00	-	6 000.00		3 510.00	
3000.01	Salaires des autorités et commissions	4 305.00		6 000.00		3 510.00	
3099	Autres charges du personnel	1 317.95	-	-		1 580.00	
3099.01	Autres charges du personnel - apéro conseil	1 317.95				1 580.00	
	Ce montant correspond aux apéros après le conseil budgétisé sous "3105". Le compte "3105" denrées alimentaires a été revu par le canton et dupliqué entre le "3099" et le "3130" dans toutes les fonctions.						
3105	Denrées alimentaires	-	-	1 400.00		-	
3105.01	Denrées alimentaires - repas conseil			1 400.00			
	Commentaire ci-dessus						
012	Exécutif	83 623.19	2 409.15	77 300.00	-	75 443.12	2 436.45
0120	Exécutif	83 623.19	2 409.15	77 300.00	-	75 443.12	2 436.45
3000	Salaires des autorités et commissions	70 664.70	-	66 000.00		66 422.55	
3000.01	Salaires des autorités	40 332.30		35 600.00		36 252.65	

Commune d'Epandes VD



Epandes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Le Salaire des autorités est réparti sur plusieurs postes. Salaires, traitement, jetons de présence. Plusieurs projets et travaux ont nécessités des heures supplémentaires effectuées par la municipalité						
3000.02	Traitement des autorités	23 832.60		23 800.00		23 832.60	
3000.03	Jetons de présence des autorités	6 499.80		6 600.00		6 337.30	
3001	Paiements aux autorités et commissions	550.00	-	1 400.00		550.00	
3001.01	Remboursement de frais forfaitaires muni téléphone etc..	550.00		1 400.00		550.00	
3050	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4 557.85	-	5 000.00	-	4 284.25	-
3050.01	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4 557.85		5 000.00		4 284.25	
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	4 775.40	-	-	-	-	-
3052.01	Cotisations patronales aux caisses de pension - LPP retraites populaires	4 775.40					
	Des cotisations LPP doivent être imputées au niveau de la municipalité						
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	713.19	-	-		706.57	
3053.01	Cotisations patronales aux assurances-accidents	713.19				706.57	
	Idem pour les assurances						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3090	Formation et perfectionnement du personnel	-	-	-		1 100.00	
3090.01	Formation et perfectionnement du personnel			-		1 100.00	
3099	Autres charges de personnel, cadeaux	231.90	-	2 000.00		1 414.70	
3099.01	Autres charges de personnel, cadeaux	231.90		2 000.00		1 414.70	
3102	Imprimés, publications	620.00	-	-		178.35	
3102.01	Imprimés, publications	620.00		-		178.35	
	Ce montant correspond à la reliure de PV de la municipalité concernant les années 2016 à 2024						
3105	Denrées alimentaires	-	-	2 150.00		-	
3105.01	Denrées alimentaires - repas muni			2 150.00			
	Ce poste est transféré au "3130.10" selon instructions du Canton.						
3130	Prestations de service de tiers	1 510.15	-	150.00	-	786.70	-
3130.01	Prestations de service de tiers - cotisations	150.00		150.00		150.00	
3130.10	Prestations de service de tiers - réceptions et manifestations	1 360.15				636.70	
3170	Remboursements de frais effectifs	-	-	600.00	-	-	-
3170.01	Remboursements de frais effectifs, muni - transports			600.00			
4260	Remboursements et participations de tiers	-	50.00	-	-	-	50.00

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4260.01	Remboursements et participations de tiers - jetons de présence		50.00				50.00
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	2 359.15	-	-	-	2 436.45
4612.01	Dédommagements des associations intercommunales - A3C et ARCC (autres)		2 359.15				2 436.45
	Ce montant correspond aux participations de l'A3C et de l'ARCC concernant les émoluments des membres de la municipalité.						
02	SERVICES GENERAUX	540 000.53	346 966.79	562 025.00	355 700.00	570 451.45	335 449.68
021	Administration des finances et des contributions	41 098.78	-	45 300.00	-	42 309.41	60.80
0210	Administration des finances et des contributions	41 098.78	-	45 300.00	-	42 309.41	60.80
3105	Denrées alimentaires	-	-	200.00		-	
3105.01	Denrées alimentaires - bourse			200.00			
3137	Impôts, taxes et émoluments	6 859.78	-	7 750.00		7 256.04	
3137.01	Impôts, taxes et émoluments - frais de perception	6 859.78		7 750.00		7 256.04	
	Bien que les impôts se comptabilisent dans la fonction "9100" les frais de perception sont considérés comme des tâches administratives.						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	28 735.00	-	32 000.00		28 630.60	
3612.01	Salaire bourse	28 735.00		32 000.00		28 630.60	
	Le salaire de la bourse est refacturé par la Commune de Chamblon. Conformément à MCH2, il doit être ventilé comme parts aux communes. Ce montant comprend le salaire additionné des charges patronales.						
3990	Autres imputations internes	5 504.00	-	5 350.00		6 422.77	
3990.01	Autres imputations internes - ensemble des charges bourse	5 504.00		5 350.00		6 422.77	
	20 % des charges administratives (fonction 0220) sont imputées à la bourse						
4260	Remboursements et participations de tiers	-	-	-	-	-	60.80
4260.01	Remboursements et participations de tiers - frais de poursuites						60.80
022	Service administratif	317 468.01	179 163.82	315 150.00	186 700.00	332 231.45	175 466.07
0220	Administration générale	303 660.36	176 387.62	301 250.00	183 400.00	317 456.90	172 302.67
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	217 161.75	-	216 700.00	-	207 634.00	-
3010.01	Salaires du personnel administratif	61 320.35		64 000.00		54 561.30	
	Les salaires sont comptabilisés au brut. Les cotisations AVS ainsi que les charges sociales sont enregistrées séparément.						
3010.02	Salaires du personnel ARCC	16 273.85		14 000.00		14 852.05	
	Ce compte est refacturé à l'association ARCC (Step) y compris les charges sociales.						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3010.03	Salaires du personnel employés communaux et intercommunaux	139 567.55		138 700.00		138 220.65	
	Les salaires des employés communaux sont intégralement comptabilisés au brut dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputations internes entre les différentes fonctions en pourcentage de la répartition du temps de travail. Une part est refacturée à la commune de Suchy conformément à la nouvelle convention conclue suite au départ de la commune de Belmont. Le taux total représente un 170 % (un employé à 80 % et un autre à 90 %)						
3049	Autres indemnités forfaitaires	200.00	-	200.00	-	-	-
3049.01	Autres indemnités forfaitaires (tél)	200.00		200.00		-	
3050	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	12 960.65	-	16 000.00	-	12 061.60	-
3050.01	Cotisations patronales AVS, APG, AC	12 960.65		16 000.00		12 061.60	
3052	Cotisations patronales aux caisses de pensions	12 394.80	-	9 200.00	-	11 900.40	-
3052.01	Cotisations patronales aux caisses de pensions - LPP	12 394.80		9 200.00		11 900.40	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10 868.21	-	11 500.00	-	9 787.88	-
3053.01	Cotisations patronales aux assurances-accidents et maladie	10 868.21		11 500.00		9 787.88	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3054	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	6 631.65	-	-	-	6 790.65	-
3054.01	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	6 631.65				6 790.65	
	Ce montant correspond à une partie de la facture de la caisse AVS qui doit être réparti dans un compte distinct.						
3090	Formation et perfectionnement du personnel	-	-	2 000.00	-	90.00	-
3090.01	Formation et perfectionnement du personnel	-		2 000.00		90.00	
3099	Autres charges du personnel	1 279.60	-	500.00	-	1 395.07	-
3099.01	Autres charges du personnel - cadeaux départ ou autre	1 279.60		500.00		1 395.07	
3100	Matériel de bureau	545.35	-	4 500.00	-	1 171.10	-
3100.01	Matériel de bureau	545.35		4 500.00		1 171.10	
	Un montant avait été provisionné pour l'achat d'une photocopieuse. Cette dernière a été achetée en leasing						
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	274.15	-	2 250.00	-	112.40	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	274.15		2 250.00		112.40	
3102	Imprimés, publications	1 548.95	-	500.00	-	993.20	-
3102.01	Imprimés, publications	1 548.95		500.00		993.20	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3105	Denrées alimentaires	-	-	4 000.00	-	-	-
3105.01	Repas divers	-		4 000.00		-	
	Ce montant concerne les repas divers avec les employés - modification du Canton sous "3130"						
3110	Meubles et appareils de bureau	-	-	500.00	-	96.35	-
3110.01	Meubles et appareils de bureau	-		500.00		96.35	
3113	Matériel informatique	-	-	-	-	3 493.70	-
3113.01	Matériel informatique	-				3 493.70	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	6 078.56	-	2 800.00	-	3 427.05	-
3120.01	Frais de chauffage - part administration ancien collège 1/4	5 510.66		2 200.00		2 608.95	
	Un nouveau décompte est effectué par la gérance du bâtiment. La ventilation des montants a été revue pour ce poste. Augmentée en administratif et diminuée dans le compte locataires "0290.3120"						
3120.02	Frais d'électricité - part administration ancien collège 90 %	567.90		600.00		818.10	
3130	Prestations de services de tiers	11 782.05	-	7 700.00	-	10 059.65	-
3130.01	Frais de port	600.80		2 000.00		783.00	
3130.02	Frais de télécommunication	1 331.60		1 300.00		1 299.60	
3130.03	Cotisations	4 118.80		4 400.00		4 223.10	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Les cotisations dont nous sommes membres actifs se comptabilisent dans ce compte. Les autres cotisations sont ventilées entre différentes fonctions.						
3130.10	Prestations de services de tiers - manifestations et représentations	5 730.85				3 753.95	
	Ce montant avait été budgétisé dans le compte "3105" selon demande du canton, une rectification a été faite.						
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	4 012.40	-	8 000.00	-	4 094.00	-
3132.01	Honoraires fiduciaire	4 012.40		4 000.00		4 094.00	
3132.02	Honoraires archiviste	-		4 000.00		-	
	Un devis nous est parvenu pour des travaux d'épuration, d'inventoriage et classement des archives, réalisés par une entreprise spécialisée. Un préavis sera soumis. Le montant budgété n'a pas été utilisé.						
3134	Primes d'assurances choses	5 265.60	-	1 700.00		4 865.70	
3134.01	Assurances bâtiment administratif	529.35		500.00		526.95	
3134.02	Assurances chose administratif	4 736.25		1 200.00		4 338.75	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Les bâtiments sont assurés à raison de 25% pour la fonction service administratif (0220) et 75% pour la fonction bâtiment (0290). La protection juridique fr. 1'887.90 ainsi que la responsabilité civile fr. 1'989.80 sont comptabilisées dans ce compte. Le montant a été sous-estimé lors de l'établissement du budget 2025						
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	1 459.10	-	1 000.00		1 333.15	
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles-part admin. ancien collège 1/4	1 459.10		1 000.00		1 333.15	
	Le dépannage de l'horloge mécanique provoque le dépassement de ce compte						
3150	Entretien des meubles et appareils de bureau	2 779.35	-	3 600.00		369.45	
3150.01	Entretien des meubles et appareils de bureau	2 779.35		3 600.00		369.45	
3151	Entretien des machines, appareils et véhicules	53.85	-	-		-	
3151.01	Entretien des machines, appareils et véhicules - 1/4	53.85					
3153	Entretien informatique, matériel	1 329.80	-	-	-	1 377.45	-
3153.01	Entretien informatique, matériel	1 329.80				1 377.45	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	5 545.25	-	7 300.00	-	5 364.10	-
3158.01	Entretien des immobilisations incorporelles - maintenance logiciels	5 545.25		7 300.00		5 364.10	
3499	Autres charges financières	149.29	-	-	-	-	-
3499.01	Autres charges financières	149.29				-	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	-	-	-	-	30 500.00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales					30 500.00	
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	1 340.00	-	1 300.00		540.00	
3636.01	Subventions privées à but non lucratif - dons et cotisations	1 340.00		1 300.00		540.00	
4210	Emoluments pour actes administratifs	-	249.50	-	13 000.00		-
4210.01	Emoluments pour actes administratifs - divers		249.50		13 000.00		
	Les frais liés aux mises à l'enquête et aux dispenses d'enquête sont refacturés en totalité aux personnes concernées. Ils sont toutefois imputés à la fonction "7900".						
4309	Autres revenus d'exploitation	-	1 762.80	-	-		494.30
4309.01	Autres revenus d'exploitation - recettes générales		1 762.80		-		494.30

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Ces revenus concernent le décompte final de gérance 2024						
4499	Autres revenus financiers	-	-	-	-		51.60
4499.01	Autres revenus financiers				-		51.60
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	76 934.17	-	73 000.00		81 668.05
4612.01	Salaires ARCC ou A3C - part association		17 299.55		15 000.00		17 616.45
	Les salaires liés aux activités A3C et ARCC ont été refacturés aux associations concernées, charges comprises						
4612.02	Salaires employés communaux - parts Suchy		47 664.62		52 200.00		53 116.60
	Suite au départ de la commune de Belmont, une nouvelle convention a été conclue avec la commune de Suchy. Les salaires des employés sont refacturés, charges salariales comprises. Le calcul est basé sur un taux de 150 % (engagement de base) majoré de 20 % pour la déchetterie, part concernant uniquement Ependes						
4612.03	Salaires employés communaux - entretien extérieurs A3C		11 970.00		5 800.00		10 935.00
	Les heures consacrées à l'entretien des espaces verts liés au bâtiment scolaire sont refacturées à l'A3C.						
4910	Imputations internes pour prestations de service	-	86 433.15	-	86 700.00	-	77 243.18

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4910.01	Imputations internes pour prestations de service-salaires		75 301.10		80 700.00		77 243.18
	Les salaires des employés communaux sont répartis entre les différentes fonctions au moyen d'imputations internes.						
4910.02	Imputations internes pour prestations de service-salaires		11 132.05		6 000.00		
	10 % du salaire du secrétariat est imputé à la fonction du contrôle des habitants "0221" et un montant de fr. 5'000.00 à la fonction construction "7900"						
4990	Autres Imputations internes		11 008.00	-	10 700.00	-	12 845.54
4990.01	Autres imputations internes - ensemble des charges bourse et CH		11 008.00		10 700.00		12 845.54
	Les charges liées à la bourse et au CH sont réparties dans les comptes de fonctions concernés au moyen d'imputations internes à raison de 20 % par poste.						
0221	Contrôle des habitants	13 807.65	2 776.20	13 900.00	3 300.00	14 774.55	3 163.40
3130	Prestations de services de tiers	110.00	-	-	-	110.00	-
3130.01	Prestations de services de tiers - cotisations	110.00				110.00	
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	631.60	-	650.00	-	620.40	-
3158.01	Entretien des immobilisations incorporelles - maintenance logiciels	631.60		650.00		620.40	

Commune d'Epandes VD



Epandes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3601	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	1 430.00	-	1 900.00	-	2 165.25	-
3601.01	Parts de revenus destinées aux cantons - cartes d'identité	613.50		700.00		408.75	
3601.02	Parts de revenus destinées aux cantons - permis étrangers	816.50		1 200.00		1 756.50	
3910	Imputations internes pour prestations de service	6 132.05	-	6 000.00	-	5 456.13	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service - salaire CH	6 132.05		6 000.00		5 456.13	
	Une partie du salaire de la secrétaire est comptabilisée dans le poste du contrôle des habitants						
3990	Autres imputations internes	5 504.00	-	5 350.00	-	6 422.77	-
3990.01	Autres imputations internes charges ensemble CH	5 504.00		5 350.00		6 422.77	
	20 % des charges administratives (fonction 0220) sont imputées au contrôle des habitants						
4210	Emoluments pour actes administratifs	-	611.20	-	600.00		401.20
4210.01	Emoluments - attestations de domicile		341.20		250.00		201.20
4210.02	Emoluments - avis d'arrivée		270.00		350.00		200.00
4260	Remboursements de tiers et prestations de services	-	2 165.00	-	2 700.00		2 762.20
4260.01	Contrôle des habitants - cartes d'identité		1 050.00		1 100.00		665.00
4260.02	Contrôle des habitants - permis étrangers		1 115.00		1 600.00		2 097.20

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	181 433.74	167 802.97	201 575.00	169 000.00	195 910.59	159 922.81
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	181 433.74	167 802.97	201 575.00	169 000.00	195 910.59	159 922.81
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	2 774.15	-	1 650.00	-	2 194.60	-
	Cette fonction regroupe la grande salle pour 1/4, l'ancien collège partie locataires pour 3/4, la salle communale du bâtiment A3C, la petite laiterie, la machine à laver, le congélateur communal et les terrains						
3101.10	Matériel d'exploitation, fournitures - grande salle 1/4	2 017.15		1 000.00		1 802.20	
3101.20	Matériel d'exploitation, fournitures - ancien collège partie locataires 3/4	498.55		250.00		337.30	
3101.50	Matériel d'exploitation, fournitures - salle communale	258.45		400.00		55.10	
3111	Machines, appareils et véhicules	206.10	-	4 500.00	-	3 503.05	-
3111.10	Machines, appareils - grande salle 1/4	29.65		500.00		1 981.00	
3111.20	Machines, appareils - ancien collège partie locataires 3/4	-		2 000.00		-	
3111.50	Machines, appareils - salle communale	176.45		2 000.00		1 522.05	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	14 352.75	-	25 950.00	-	23 412.35	-
3120.10	Frais d'électricité - grande salle 1/4	685.70		800.00		711.55	
3120.11	Frais de chauffage - grande salle 1/4	16.20		6 150.00		16.20	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Les frais de chauffage sont facturés par l'A3C (compte "3612")						
3120.20	Frais d'électricité - ancien collège partie locataires 10 % communs	63.10		-		90.90	
3120.21	Frais de chauffage - ancien collège partie locataires 3/4	202.60		7 000.00		7 127.90	
	Le chauffage partie locataires a été calculé sur 3/4 de la facture						
3120.40	Frais d'électricité - congélateur communal	8 050.65		6 000.00		6 428.00	
3120.60	Frais d'électricité - pompage Payats terrains	5 334.50		6 000.00		9 037.80	
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	3 407.14	-	2 550.00	-	1 667.15	-
3132.01	Honoraires gérance	3 407.14		2 550.00		1 292.85	
	Les frais de gérances ainsi que des frais administratifs ont été comptabilisés dans ce compte						
3132.02	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	-				374.30	
3134	Primes d'assurances choses	4 197.50	-	3 880.00	-	3 918.15	-
3134.10	Primes d'assurances choses - grande salle	881.85		780.00		774.30	
3134.20	Primes d'assurances choses - ancien collège partie locataires	1 588.10		1 400.00		1 580.90	
3134.30	Primes d'assurances choses - petite laiterie	649.85		200.00		644.95	
3134.40	Primes d'assurances choses - congélateur communal	1 016.40		1 500.00		856.70	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3134.50	Primes d'assurances choses - terrasse salle communale	61.30				61.30	
3140	Entretien des terrains	2 589.60	-	5 000.00	-	3 965.45	-
3140.60	Entretien des terrains	2 589.60		5 000.00		3 965.45	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	3 179.60	-	7 000.00	-	10 479.00	-
3144.10	Entretien des bâtiments, immeubles - grande salle 1/4	964.75		2 500.00		1 266.45	
3144.20	Entretien des bâtiments, immeubles - ancien collège partie locataires 3/4.	2 214.85		4 000.00		5 542.65	
3144.30	Entretien des bâtiments, immeubles - petite laiterie	-		500.00		52.85	
3144.60	Entretien des bâtiments, immeubles - terrain stand de tir					3 617.05	
3144.70	Entretien des bâtiments, immeubles - salle communale du collège						
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	1 978.24	-	5 375.00	-	2 457.18	-
3151.10	Entretien de machines, appareils - grande salle 1/4	354.95		1 000.00		60.10	
3151.20	Entretien de machines, appareils - ancien collège partie locataires 3/4	624.70		1 875.00		529.35	
3151.30	Entretien de machines, appareils - petite laiterie	399.95					
3151.40	Entretien de machines, appareils - congélateur	598.64		2 000.00		1 867.73	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3151.70	Entretien de machines, appareils - machine à laver	-		500.00			
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	40 057.50	-	29 970.00	-	40 057.50	-
3300.10	Amortissement toit de la grande salle préavis 187 1/4	2 337.50		2 350.00		2 337.50	
3300.11	Amortissement éclairage de la grande salle préavis 161 1/4	390.00		390.00		390.00	
3300.20	Amortissement ancien collège préavis 98 - 106 - 120	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
3300.21	Amortissement ancien collège préavis 129	5 500.00		5 500.00		5 500.00	
3300.22	Amortissement ancien collège préavis 2023/07 appart. 1er	9 900.00		-		9 900.00	
3300.30	Amortissement petite laiterie préavis 180	5 500.00		5 300.00		5 500.00	
3300.50	Amortissement salle communale - abri terrasse préavis 181	6 530.00		6 530.00		6 530.00	
3300.80	Amortissement verger	4 900.00		4 900.00		4 900.00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	88 913.16	-	87 700.00	-	85 810.26	-
3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales - A3C chauffage gde salle 1/4	5 827.75				4 090.35	
	Les frais de chauffage sont facturés par l'A3C. Ils étaient initialement budgétés dans le compte "3120".						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3612.50	Parts aux communes et associations intercommunales - A3C salle communale et vestiaires	83 085.41		87 700.00		81 719.91	
	Ce montant est transmis par l'A3C. Il concerne la location facturée selon la surface, ainsi qu'une partie des charges liées à la location des écoles réparties entre les communes d'Ependes, Belmont et Suchy						
3910	Imputations internes pour prestations de service	19 778.00	-	28 000.00	-	18 445.90	-
3910.10	Imputations internes pour prestations de service - salaire grande salle	7 551.45		6 000.00		6 016.40	
	1/4 du salaire des employés communaux est imputé à la grande salle (partie non sportive). Les 3/4 restants sont comptabilisés sous le compte "3410"						
3910.20	Imputations internes pour prestations de service - salaire ancien collègue	514.65		5 000.00		790.25	
	10 % des salaires sont imputés à cette fonction pour la part des locataires. Les 90 % restants sont maintenus dans le compte d'administration						
3910.30	Imputations internes pour prestations de service - salaire terrain	1 259.70		-		309.25	
3910.50	Imputations internes pour prestations de service - salaire salle communale	10 452.20		17 000.00		11 330.00	

Commune d'Epandes VD



Epandes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4260	Remboursement de tiers et prestations de service	-	1 080.00	-	600.00	-	1 552.85
4260.10	Remboursement de tiers et prestations de service grande salle		1 080.00				300.00
4260.20	Remboursement de tiers et prestations de service ancien collège						
4260.30	Remboursement de tiers et prestations de service petite laiterie						52.85
4260.60	Remboursement de tiers et prestations de service terrain		-		600.00		1 200.00
4309	Autres revenus d'exploitation	-	224.00	-	600.00		439.30
4309.70	Autres revenus d'exploitation - relevé machine à laver		224.00		600.00		439.30
4470	Loyers et fermages bien-fonds du PA	-	107 678.07	-	105 700.00		109 152.13
4470.10	Locations grande salle - école et locations annuelles		9 003.57		4 000.00		10 477.63
	La salle est louée de manière fixe aux p'tits Chalamont						
4470.50	Locations salle communale - école, UAPE et locations annuelles		29 600.80		33 000.00		29 600.80
	La salle est louée de manière fixe à l'île aux Corbeaux pour l'accueil de jour.						
4470.51	Droits de superficie A3C		17 226.00		17 200.00		17 226.00
	Un droit de superficie est facturé à l'A3C conformément à la convention en vigueur						
4470.60	Fermages (terrain agricole)		51 847.70		51 500.00		51 847.70

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4472	Paiements pour utilisations des immeubles PA	-	58 820.90	-	62 100.00		46 970.00
4472.01	Loyers grande salle (mariages, anniversaires et manifestations)		3 200.00		2 000.00		1 300.00
	Les revenus sont distingués entre le compte "4470" pour des locations fixes et le compte "4472" pour des locations ponctuelles (mariages, anniversaires etc.)						
4472.05	Loyers salle communale - (anniversaires - privés)		3 800.00		5 000.00		6 250.00
4472.20	Loyers ancien collège		45 528.00		48 800.00		33 555.00
	Les appartements sont entièrement loués						
4472.30	Loyers petite laiterie		1 200.00		1 200.00		1 200.00
4472.40	Locations congélateur		5 092.90		5 100.00		4 665.00
4602	Part de revenus des communes et associations intercommunales - stand	-	-	-	-		1 808.53
4602.01	Part de revenus des communes et associations intercommunales - stand						1 808.53
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	147 374.37	89 235.18	69 740.00	-	62 360.20	1 082.88
11	SECURITE PUBLIQUE	36 351.85	-	39 770.00	-	39 118.80	274.00
111	Police et sécurité publique	36 351.85	-	39 770.00	-	39 118.80	274.00
1110	Police et sécurité publique	36 351.85	-	39 770.00	-	39 118.80	274.00
3105	Denrées alimentaires	-	-	250.00	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires	-	-	250.00	-	-	-
3130	Prestations de services de tiers	230.85	-	-	-	76.80	-

Commune d'Epandes VD



Epandes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3130.10	Prestations de services de tiers - manifestations et réceptions	230.85				76.80	
3611	Parts aux cantons et concordats	11 309.00	-	11 920.00	-	12 864.00	-
3611.01	Participation facture policière	11 309.00		11 920.00		12 192.00	
	Le montant total de la facture policière est de Fr. 74'269'768.00. 35 % de cette facture correspond au socle sécuritaire commun. Il est pris en charge par l'ensemble des communes. En fr. par habitant, le montant de ce socle commun est de fr. 30.10.						
3611.02	Participation facture policière - solde année précédente					672.00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	24 812.00	-	27 600.00	-	26 178.00	-
3612.01	Parts aux communes - PNV	24 812.00		27 600.00		26 178.00	
	La nouvelle péréquation vaudoise vise à rééquilibrer de manière plus juste les coûts liés à la police dans le canton. Dans ce contexte la PNV a déterminé une base de calcul équitable pour les communes membres.						
4611	Dédommagements des cantons et concordat	-	-	-	-	-	274.00
4611.01	Dédommagements correction facture policière					-	274.00
14	Questions juridiques	-	1 803.05	-	-	-	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
140	Questions juridiques	-	1 803.05	-	-	-	-
1400	Questions juridiques	-	1 803.05	-	-	-	-
4120	Patentes et concessions	-	1 803.05	-	-	-	-
4120.01	Patentes et concessions - patente boissons	-	1 803.05	-			
	Les patentes ont été initialement comptabilisées dans les comptes 2024 sous la fonction 9100. Conformément aux directives cantonales, elles ont été réaffectées à la fonction 1400						
15	Service du feu	17 765.40	-	22 420.00	-	16 043.20	
150	Service du feu	17 765.40	-	22 420.00	-	16 043.20	
1500	Service du feu	17 765.40	-	22 420.00	-	16 043.20	-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	-	-	-	-	59.00	
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures			-		59.00	
							-
3105	Denrées alimentaires	-	-	300.00	-	-	
3105.10	Denrées alimentaires	-		300.00			
3130	Prestations de service de tiers	439.00	-	-	-	102.00	
3130.10	Prestations de service de tiers - manifestations et réceptions	439.00				102.00	
							-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	17 326.40	-	22 120.00	-	15 882.20	
3612.01	Participation SDIS	17 326.40		22 120.00		15 882.20	
	Un montant de fr. 44.33 par habitant est facturé par le SDIS						

Commune d'Epandes VD



Epandes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
16	Défense	93 257.12	87 432.13	7 550.00	-	7 198.20	808.88
162	Défense civile	93 257.12	87 432.13	7 550.00	-	7 198.20	808.88
1620	Défense civile	93 257.12	87 432.13	7 550.00	-	7 198.20	808.88
3601	Parts de revenus destinés aux cantons et aux concordats	85 842.00	-	-	-	-	-
3601.01	Parts de revenus destinés aux cantons et aux concordats - abri	85 842.00					
	Selon une demande cantonale, les abris PC ont été remboursés. Le montant financier était provisionné sur un compte bancaire						
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	7 415.12	-	7 550.00	-	7 198.20	-
3612.01	Protection civile - participation ORPC	7 415.12		7 550.00		7 198.20	
	Un montant de fr. 19.24 par habitant est facturé par l'ORPC						
4479	Autres revenus, biens-fonds PA	-	1 350.85	-	-	-	48.00
4479.01	Autres revenus - sirène		1 350.85			-	48.00
	En plus des revenus liés aux sirènes, un montant supplémentaire a été alloué pour la rénovation du réseau						
4511	Prélèvements sur les fonds	-	85 842.00	-	-	-	-
4511.01	Prélèvements sur les fonds - abri		85 842.00			-	
	Nous avons amorti le fonds abri PC suite au remboursement de ces derniers						
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	239.28	-	-	-	710.88

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4612.01	Dédommagements des associations intercommunales - remb. ORPC		239.28			-	710.88
4620	Remboursements et participations de tiers	-	-	-	-	-	50.00
4620.01	Remboursements et participations de tiers - ORPC					-	50.00
2	FORMATION	209 334.62	-	224 750.00	-	213 341.44	-
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	208 839.82	-	224 250.00	-	212 826.34	-
214	Écoles de musique	3 619.50	-	3 700.00	-	3 686.00	-
2140	Écoles de musique	3 619.50	-	3 700.00	-	3 686.00	-
3611	Parts aux cantons et concordats	3 619.50	-	3 700.00	-	3 686.00	-
3611.01	Ecole de musique LEM	3 619.50		3 700.00		3 686.00	
	Notre contribution à la fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) est à la taxe maximum soit fr. 9.50 par habitant.						
218	Accueil de jour	50 503.84	-	55 600.00	-	49 372.94	-
2180	Accueil de jour	50 503.84	-	55 600.00	-	49 372.94	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	48 022.34	-	52 300.00	-	46 593.54	-
3612.01	Accueil de jour Asaice : UAPE (unité d'accueil pour écoliers)	40 656.38		45 150.00		41 013.29	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Les coûts des prestations de ce poste sont financés par les parents en fonction de leur revenu; les subventions cantonales et la participation communale. Cette dernière nous est communiquée par la commune boursière de Chavornay. Elle est calculée pour 1/2 en proportion de la population au 31 décembre et pour 1/2 des prestations dont ont bénéficié les enfants domiciliés dans notre commune.						
3612.02	Accueil de jour Asaice : réfectoire	7 365.96		7 150.00		5 580.25	
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2 481.50	-	3 300.00	-	2 779.40	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées - les p'tits Chalamont	2 481.50		3 300.00		2 779.40	
219	École obligatoire, non mentionné ailleurs	154 716.48	-	164 950.00	-	159 767.40	-
2193	Camps scolaires	1 828.25	-	5 000.00	-	3 183.65	-
3171	Excursions, voyages scolaires et camps	1 828.25	-	5 000.00	-	3 183.65	-
3171.01	Camps scolaires	1 279.55		2 500.00		1 330.35	
3171.02	Sorties scolaires	548.70		2 500.00		1 853.30	
2199	École obligatoire, non mentionné ailleurs	152 888.23	-	159 950.00	-	156 583.75	-
3105	Denrées alimentaires	-	-	100.00	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires	-		100.00			
3130	Prestations de service de tiers	375.70	-	-	-	-	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3130.10	Prestations de service de tiers - manifestations et réceptions	375.70					
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	152 512.53	-	159 850.00	-	156 583.75	-
	La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) définit à l'article 27 les compétences et responsabilités des communes dans le cadre des domaines suivants : bâtiment scolaire, infrastructure et logistique, transports scolaires, surveillance des devoirs et repas. Les coûts liés à ces domaines sont détaillés ci-après. La clé de répartition est fixée comme suit : 1/2 en fonction de la population au 31 décembre et 1/2 en fonction du nombre d'élèves.						
3612.01	Parts associations intercommunales -Asaice écolage primaire	117 317.33		114 600.00		76 012.41	
	40 élèves de notre commune fréquentent l'école primaire						
3612.02	Parts associations intercommunales -Asaice écolage secondaire	35 195.20		45 250.00		30 004.90	
	12 élèves de notre commune fréquentent l'école secondaire						
3612.03	Parts associations intercommunales -Asaice transports primaires			-		36 255.18	
3612.04	Parts associations intercommunales -Asaice transports secondaires			-		14 311.26	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Les transports sont compris dans l'écolage et ne sont plus transmis par la commune boursière						
29	AUTRES SYSTEMES EDUCATIFS	494.80	-	500.00	-	515.10	-
299	Formation, non mentionné ailleurs	494.80	-	500.00	-	515.10	-
2990	Formation, non mentionné ailleurs	494.80	-	500.00	-	515.10	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	494.80	-	500.00	-	515.10	-
3612.01	Participation orientation professionnelle	494.80		500.00		515.10	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	115 672.80	23 945.00	114 860.00	20 000.00	94 603.71	22 545.00
32	CULTURE, AUTRES	5 536.63	-	9 100.00	-	2 164.00	-
329	Culture, non mentionné ailleurs	5 536.63	-	9 100.00	-	2 164.00	-
3290	Culture, non mentionné ailleurs	5 536.63	-	9 100.00	-	2 164.00	-
3105	Denrées alimentaires	-	-	5 500.00	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires - repas 1er août			2 350.00			
3105.02	Denrées alimentaires - vin chaud Noël			150.00			
3105.03	Denrées alimentaires - repas des aînés			3 000.00			
3130	Prestations de tiers et service	5 436.63	-	3 500.00	-	1 000.00	
3130.01	Feu d'artifice	-		2 500.00			
3130.02	Projet culturel ou manifestation à but culturel	-		1 000.00		1 000.00	
3130.10	réceptions et manifestations villageoise	5 436.63					
	Ce montant comprend : les coûts du 1er août (y compris feu d'artifice), le Noël du village, la soupe du 1er janvier entre autre.						



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	-	-	100.00		-	
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - autorisation police feu 1er août	-		100.00			
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	100.00	-	-		1 164.00	
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	100.00				1 164.00	
34	SPORTS ET LOISIRS	104 277.57	23 945.00	98 410.00	20 000.00	85 875.81	22 545.00
341	Sports	85 589.17	23 945.00	83 660.00	20 000.00	75 699.81	22 545.00
3410	Sports	85 589.17	23 945.00	83 660.00	20 000.00	75 699.81	22 545.00
	Des comptes supplémentaires ont été ouverts pour la part de la grande salle dédiée au sport représentant 3/4 des charges et des revenus. Le 1/4 restant est imputé à la fonction "0290".						
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	5 764.80	-	3 000.00	-	6 875.60	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures grande salle partie sport 3/4	5 764.80		3 000.00		6 875.60	
	3/4 des frais de la grande salle se comptabilisent dans cette fonction.						
3105	Denrées alimentaires	-	-	500.00	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires	-		500.00			
3111	Machines, appareils et véhicules	329.65	-	1 500.00	-	6 222.50	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3111.01	Machines, appareils et véhicules - grande salle partie sport 3/4	329.65		1 500.00		6 222.50	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	2 105.75	-	20 850.00	-	2 183.40	-
3120.01	Frais d'électricité - grande salle partie sport 3/4	2 057.10		2 400.00		2 134.75	
3120.02	Frais de chauffage - grande salle partie sport 3/4	48.65		18 450.00		48.65	
	Les frais de chauffage de la grande salle sont comptabilisés dans le compte "3612" car c'est une association qui nous les factures (A3C)						
3130	Prestations de services de tiers	375.00	-	-	-	300.00	-
3130.10	Prestations de services de tiers manifestations et réceptions	375.00		-		300.00	
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	-	-	-	-	1 122.90	-
3132.01	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes					1 122.90	
3134	Primes d'assurances choses	2 645.45	-	2 340.00	-	2 322.90	-
3134.10	Primes d'assurances choses - grande salle partie sport 3/4	2 645.45		2 340.00		2 322.90	
3140	Entretien des terrains	9 916.00	-	9 500.00	-	6 980.00	-
3140.01	Entretien des terrains de foot	9 916.00		9 500.00		6 980.00	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	4 123.95	-	9 500.00	-	3 799.65	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - grande salle partie sport 3/4	4 123.95		9 500.00		3 799.65	
3151	Entretien des machines, appareils, véhicules	4 356.80	-	3 000.00	-	90.00	-
3151.01	Entretien des machines, appareils grande salle partie sport 3/4	4 356.80		3 000.00		90.00	
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	15 482.50	-	15 470.00	-	15 482.50	-
3300.01	Amortissements terrain de foot - éclairage	7 300.00		7 300.00		7 300.00	
3300.10	Amortissements toit de la grande salle préavis 187 3/4	7 012.50		7 000.00		7 012.50	
3300.11	Amortissements éclairage de la grande salle préavis 161 3/4	1 170.00		1 170.00		1 170.00	
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	17 483.22	-	-	-	12 271.11	-
3612.01	Parts aux associations intercommunales - grande salle part chauffage 3/4	17 483.22				12 271.11	
	Les frais de chauffage sont facturés par l'A3C. Ils étaient budgétisés dans le compte "3120".						
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	350.00	-	-	-	-	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - sport	350.00				-	
	Le soutien au Mjor a été comptabilisé dans ce compte						
3910	Imputations internes pour prestations de service	22 656.05	-	18 000.00	-	18 049.25	-
3910.01	Imputations internes - grande salle part sportive 3/4	22 656.05		18 000.00		18 049.25	
4470	Loyers et fermages des biens-fonds, PA	-	18 480.00	-	-	-	18 480.00
4470.01	Loyers et fermages des biens-fonds, PA - Sociétés de sport		18 480.00			-	18 480.00
4472	Paiement pour utilisation des immeubles PA	-	5 465.00	-	20 000.00	-	4 065.00
4472.01	Paiement pour utilisation des immeubles PA - location grande salle sport		3 715.00		20 000.00	-	2 315.00
4472.02	Paiement pour utilisation des immeubles PA - location vestiaires nouveau collège		1 750.00				1 750.00
342	Loisirs	18 688.40	-	14 750.00	-	10 176.00	-
3420	Parcs et promenades	18 238.40	-	14 500.00	-	9 976.00	-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	749.45	-	1 500.00	-	4 137.00	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - parcs et promenade	749.45		1 500.00		4 137.00	
3131	Planifications et projections de tiers	-	-	-	-	-	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3131.01	Planifications et projections de tiers - "place du 1er août - grenouilles"	-				-	
3140	Entretien des terrains	6 304.75	-	3 000.00	-	216.20	-
3140.01	Entretien des terrains - espaces verts	6 304.75		3 000.00		216.20	
	En plus de l'entretien annuel des arbres communaux des travaux de dessouchage et d'évacuation des souches ont été réalisés. Des arbres compensatoires ont également été plantés						
3910	Imputations internes pour prestations de service	11 184.20	-	10 000.00	-	5 622.80	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service-salaire espaces verts	11 184.20		10 000.00		5 622.80	
3429	Loisirs, non mentionné ailleurs	450.00	-	250.00	-	200.00	-
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	450.00	-	250.00	-	200.00	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - passeport vacances	450.00		250.00		200.00	
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	5 858.60	-	7 350.00	-	6 563.90	-
350	Églises et affaires religieuses	5 858.60	-	7 350.00	-	6 563.90	-
3500	Églises et affaires religieuses	5 858.60	-	7 350.00	-	6 563.90	-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	101.90	-	100.00	-	473.25	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - église	101.90		100.00		473.25	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3105	Denrées alimentaires	-	-	500.00	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires - église	-		500.00			
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	1 002.95	-	1 600.00	-	1 806.45	-
3120.02	Frais d'électricité - église	1 002.95		1 600.00		1 806.45	
3130	Prestations de service de tiers	1 100.00	-	-	-	763.00	-
3130.01	Prestations de tiers - organisation et déco culte	1 100.00				100.00	
3130.02	Prestations de tiers - paroisse et culte de l'enfance	-		-		663.00	
3130.03	Prestations de tiers - réceptions et manifestations	-					
3134	Primes d'assurances choses	765.90	-	750.00	-	766.20	-
3134.01	Primes d'assurances choses - église	765.90		750.00		766.20	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	220.00	-	1 500.00	-	841.45	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - église	220.00		1 500.00		841.45	
3151	Entretien des machines et appareils	-	-	500.00	-	-	-
3151.01	Entretien des machines et appareils - église	-		500.00			
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	1 961.40	-	1 300.00	-	1 421.55	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - culte catholique, organiste	1 961.40		1 300.00		1 421.55	
3910	Imputations internes pour prestations de service	706.45	-	1 100.00	-	492.00	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service-salaire église	706.45		1 100.00		492.00	
4	SANTE	2 943.94	-	3 280.00	-	1 664.85	-
43	PREVENTION	943.99	-	1 180.00	-	-	-
433	Service médical des écoles	943.99	-	1 180.00	-	-	-
4330	Service médical des écoles	943.99	-	1 180.00	-	-	-
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	943.99	-	1 180.00	-	-	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales-service médical des écoles	943.99		1 180.00		-	
49	SANTE PUBLIQUE, NON MENTIONNE AILLEURS	1 999.95	-	2 100.00	-	1 664.85	-
490	Santé publique, non mentionné ailleurs	1 999.95	-	2 100.00	-	1 664.85	-
4900	Santé publique, non mentionné ailleurs	1 999.95	-	2 100.00	-	1 664.85	-
3161	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	1 999.95	-	2 100.00	-	1 664.85	-
3161.01	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations - défibrillateur	1 999.95		2 100.00		1 664.85	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
5	PREVOYANCE SOCIALE	74 358.60	5 026.10	51 500.00	-	65 472.56	-
53	VIEILLESSES ET SURVIVANTS	2 121.55	-	-	-	3 938.60	-
535	Prestations et contributions seniors	2 121.55	-	-	-	3 938.60	-
5350	Prestations aux familles	2 121.55	-	-	-	3 938.60	-
3130	Prestations de services de tiers	2 121.55	-	-	-	3 938.60	-
3130.10	Prestations de services de tiers - seniors	2 121.55				3 938.60	
54	FAMILLE ET JEUNESSE	59 839.50	-	47 500.00	-	57 999.90	-
545	Prestations aux familles	59 839.50	-	47 500.00	-	57 999.90	-
5450	Prestations aux familles	59 839.50	-	47 500.00	-	57 999.90	-
3130	Prestations de services de tiers	912.40	-	1 000.00	-	5 445.35	-
3130.01	Prestations de services de tiers - service des inhumations	212.40		1 000.00			
3131.02	Prestations de services de tiers	700.00					
3130.10	Prestations de services de tiers - manifestations et réceptions					5 445.35	
	Ce montant est reporté à la fonction "3290"						
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	57 431.90	-	43 800.00	-	51 307.55	-
3612.01	Parts aux communes - garderie	33 364.22		21 600.00		23 504.92	



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Les coûts des prestations de ce poste sont financés par les parents en fonction de leur revenu ainsi que par des subventions cantonales et une participation communale. Cette dernière est communiquée par la commune boursière de Chavornay. Elle est calculée pour moitié en fonction de la population au 31 décembre et pour moitié en fonction des prestations dont ont bénéficié les enfants domiciliés dans notre commune.						
3612.02	Parts aux communes - AFJ (accueil familial de jour)	24 067.68		22 200.00		27 802.63	
	idem "3612.01"						
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	190.50	-	200.00	-	194.00	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - coti (fond culturo-sportif)	190.50		200.00		194.00	
3637	Subventions accordées aux ménages privés	1 143.00	-	2 500.00	-	1 053.00	-
3637.01	Subventions accordées aux ménages privés - fr. 9.00 par enfants moins de deux ans (déchets)	747.00		1 500.00		1 053.00	
3637.02	Subventions accordées aux ménages privés - cours de musique	396.00		1 000.00			
3910	Imputations internes pour prestations de service	161.70	-	-	-	-	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3910.01	Imputations internes pour prestations de service - salaire employés communaux inhumation	161.70					
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	12 397.55	5 026.10	4 000.00	-	3 534.06	-
571	Aide sociale et domaine de l'asile	-	-	400.00	-	-	-
5710	Aides, non mentionné ailleurs	-	-	400.00	-	-	-
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	-	-	400.00	-	-	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - cotisations	-		400.00			
579	Assistance, non mentionné ailleurs	12 397.55	5 026.10	3 600.00	-	3 534.06	-
5790	Administration des services sociaux	12 397.55	5 026.10	3 600.00	-	3 534.06	-
3130	Prestation de services de tiers	8 832.85	-	200.00	-	100.00	-
3130.01	cotisations	100.00		200.00		100.00	
3130.02	Prestations de service de tiers - expulsion	8 732.85					
	Des frais ont été engagés par la commune dans le cadre de l'expulsion d'un habitant (notamment transports et manutention). Une partie de ces coûts a été refacturée à la personne concernée.						
3612	Parts aux communes et associations intercommunales - Aras	3 488.50	-	3 300.00	-	3 306.46	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - Aras	3 488.50		3 300.00		3 306.46	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	La commune participe à l'Aras Junova pour les prestations suivantes : Comité de direction, 1 voix à fr. 250.00; Oasis (guichet de proximité) fr. 5.00 par habitant et Zone bleue (prestations et accompagnement des personnes concernée par la toxicomanie) fr. 3.50 par habitant.						
3636	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	76.20	-	100.00	-	127.60	-
3636.01	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif - probation	76.20		100.00		127.60	
4260	Remboursements et participations de tiers	-	5 026.10	-	-	-	-
4260.01	Remboursements et participations de tiers		5 026.10				
	Ce montant correspond à la part des frais d'expulsion refacturée à la personne concernée.						
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	152 905.97	16 241.15	151 450.00	12 800.00	134 482.50	16 702.60
61	CIRCULATION ROUTIERE	101 754.72	8 241.15	93 450.00	4 800.00	86 541.75	8 702.60
615	Routes communales	101 754.72	8 241.15	93 450.00	4 800.00	86 541.75	8 702.60
6150	Routes communales	101 754.72	6 161.15	93 450.00	3 000.00	86 541.75	7 252.60
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	4 060.62	-	2 500.00	-	8 875.75	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - voirie	4 060.62		2 500.00		8 875.75	
	Une partie de ce montant est refacturée à la commune de Suchy (compte "4612")						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3109	Autres charges de matériel et de marchandises	980.00	-	-	-	450.00	-
3109.01	Autres charges de matériel et de marchandises	980.00				450.00	
3111	Machines, appareils et véhicules	1 197.50	-	5 000.00	-	2 343.60	-
3111.01	Achat machines, outils et divers	1 197.50		5 000.00		2 343.60	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	4 314.15	-	3 500.00	-	4 097.95	-
3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA Eclairage public	4 206.10		3 400.00		3 990.20	
3120.02	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA électricité "ancien local pompiers"	108.05		100.00		107.75	
3130	Prestations de services de tiers	738.75	-	-	-	615.90	-
3130.10	Prestations de services de tiers - manifestations et représentations	738.75				615.90	
	Les frais liés au "coup de balai" sont imputés à ce compte						
3131	Planifications et projections de tiers	-	-	-	-	-	-
3131.01	Planifications et projections de tiers - parcelle 407 halle voirie						
3132	Honoraires et frais d'expertises	-	-	-	-	2 150.00	-
3132.01	Honoraires et frais d'expertises					2 150.00	
3134	Primes d'assurances choses	2 730.35	-	3 450.00	-	2 892.40	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3134.01	Primes d'assurances choses - véhicule et remorque	2 709.40		3 400.00		2 871.50	
3134.02	Primes d'assurances choses - ancien local pompiers	20.95		50.00		20.90	
3141	Entretien des routes	38 773.20	-	21 000.00	-	19 460.30	-
3141.01	Entretien des routes - routes et trottoirs	21 616.50		14 500.00		11 885.40	
	Le dépassement s'explique par la mise en grave de la surface en terre le long du chemin des Serres						
3141.02	Entretien des routes - éclairage public	11 185.55				729.70	
	Une dépense imprévue concerne des travaux d'éclairage public, notamment la réalisation d'un nouveau raccordement au pré de l'Epine						
3141.03	Entretien des routes - signalisation routière	936.20		2 000.00		1 940.85	
3141.04	Entretien des routes - déneigement	5 034.95		4 500.00		4 904.35	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	-	-	-	-	-	-
3144.01	Entretien des bâtiments, immeubles - local de voirie (ancien local pompiers)	-					
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	2 456.00	-	5 000.00	-	2 756.85	-
3151.01	Entretien de machines	1 109.95		4 000.00		2 216.65	
3151.02	Entretien des véhicules	1 346.05		1 000.00		540.20	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	34 950.00	-	35 000.00	-	28 500.00	-
3300.01	Amortissement route RC 289	3 200.00		3 200.00		3 200.00	
3300.02	Amortissement route RC 294	1 800.00		1 800.00		1 800.00	
3300.03	Amortissement éclairage public	2 900.00		2 900.00		2 900.00	
3300.04	Amortissement rue du Collège	1 900.00		1 900.00		1 900.00	
3300.05	Amortissement rénovation du Pont	3 120.00		3 120.00		3 120.00	
3300.06	Amortissement chemin du Villarzel	3 100.00		3 100.00		3 100.00	
3300.07	Amortissement chemin des Vernes	4 700.00		4 700.00		4 700.00	
3300.08	Amortissement barrière du ruisseau	3 220.00		3 220.00		3 220.00	
3300.09	Amortissement glissement de terrain	1 060.00		1 060.00		1 060.00	
3300.10	Amortissement achats garages, véhicules, machines et outillage voirie intercommunale - préavis 2022/07	3 500.00		3 500.00		3 500.00	
3300.11	Amortissement sécurité routière - préavis 2023/05	6 450.00		6 500.00			
3910	Imputations internes pour prestations de service	11 554.15	-	18 000.00	-	14 399.00	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service-salaire route	11 554.15		18 000.00		14 399.00	
4260	Remboursements de tiers et prestations de services	-	280.00	-	-	-	3 520.25
4260.01	Remboursements de tiers et prestations de services		280.00	-		-	3 520.25
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales	-	3 397.50	-	3 000.00	-	3 732.35

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4612.01	Dédommagements des communes -part voirie Suchy		3 397.50	-	3 000.00	-	3 732.35
4635	Subvention des entreprises privées	-	2 483.65	-	-	-	-
4635.01	Subvention des entreprises privées - participation sur les routes		2 483.65	-		-	
	Une participation financière a été demandée à un riverain dans le cadre des travaux de mise en grave d'une surface en terre le long du chemin						
6151	Places de stationnement	-	2 080.00	-	1 800.00	-	1 450.00
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	2 080.00	-	1 800.00	-	1 450.00
4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - location place de parc		2 080.00		1 800.00		1 450.00
	Les locations des places de parc ont été dissociées des locations des appartements de l'ancien collège et font l'objet d'une comptabilisation distincte.						
62	TRANSPORTS PUBLICS	51 151.25	-	58 000.00	-	47 940.75	-
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	51 151.25	-	58 000.00	-	47 940.75	-
6290	Transports publics régionaux	51 151.25	-	58 000.00	-	47 940.75	-
3621	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	51 151.25	-	58 000.00	-	47 940.75	-
3621.01	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons - part au déficit des transports	51 151.25		58 000.00		47 940.75	



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Ce montant correspond à notre contribution financière au financement des lignes de trafic régional. Il nous est communiqué par le Canton.						
64	TELECOMMUNICATIONS	-	8 000.00	-	8 000.00		8 000.00
640	Télécommunications	-	8 000.00	-	8 000.00		8 000.00
6400	Télécommunications	-	8 000.00	-	8 000.00		8 000.00
4120	Patentes et concessions	-	8 000.00	-	8 000.00		8 000.00
4120.01	Patentes et concessions - Servitude Sunrise	-	8 000.00		8 000.00		8 000.00
	Un contrat de bail est établi depuis 2015 en faveur de Sunrise pour la location d'un terrain où est installée une station de base de téléphonie mobile.						
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET 7 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	343 379.24	321 615.49	333 010.00	323 710.00	355 241.58	335 359.73
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	207 877.43	207 877.43	226 110.00	226 110.00	219 027.13	219 027.13
710	Approvisionnement en eau	207 877.43	207 877.43	226 110.00	226 110.00	219 027.13	219 027.13
7100	Approvisionnement en eau	207 877.43	207 877.43	226 110.00	226 110.00	219 027.13	219 027.13
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	156 349.54	-	180 730.00	-	172 822.32	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	949.50		3 000.00		905.50	
3101.02	Achat d'eau pour revente	155 400.04		177 730.00		171 916.82	
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	381.00	-	1 000.00	-	1 048.35	-
3120.01	Alimentation et élimination de biens-fonds - achat d'énergie réservoir	381.00		1 000.00		1 048.35	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes etc...	11 761.25	-	7 600.00	-	7 330.00	-
3132.01	Honoraires et frais d'expertises - contrôle eau	11 761.25		7 600.00		7 330.00	
	Des contrôles ainsi que des analyses supplémentaires ont été exigés par l'administration cantonale						
3132.02	Honoraires et frais d'expertises - rapport inspection OFCO						
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	15 429.20	-	16 000.00	-	13 396.10	-
3143.01	Entretien réseau d'eau	15 429.20		16 000.00		13 396.10	
3181	Perte sur créances effectives	-	-	500.00	-	-	-
3181.01	Perte sur créances effectives	-		500.00			
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	22 470.00	-	18 250.00	-	22 470.00	-
3300.01	Amortissement rénovation pont - préavis 137	830.00		830.00		830.00	
3300.02	Amortissement réseau d'eau - préavis 154	2 390.00		2 390.00		2 390.00	
3300.03	Amortissement système info territoire - préavis 164	1 950.00		1 950.00		1 950.00	
3300.04	Amortissement compteurs d'eau - préavis 190	5 380.00		5 380.00		5 380.00	
3300.05	Amortissement conduite eau collège - préavis 194	1 650.00		1 650.00		1 650.00	
3300.06	Amortissement remplacement conduite Belmont - préavis 197	6 050.00		6 050.00		6 050.00	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3300.07	Amortissement chemin des Garitelles	4 220.00				4 220.00	
3611	Parts aux cantons et concordats	130.00	-	500.00	-	490.00	-
3611.01	Parts aux cantons et concordats - autorisations DGE	130.00		500.00		490.00	
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	1 356.44	-	1 530.00	-	1 470.36	-
3940.01	Imputations internes - intérêts eau	1 356.44		1 530.00		1 470.36	
	Les intérêts des dettes se comptabilisent tous sous 9610.3401. Nous avons ressorti en imputations internes les frais concernant la fonction eau						
4120	Patentes et concessions, vente d'eau				185 700.00		155 177.70
4120.01	Vente d'eau				185 700.00		155 177.70
	Le montant est transféré au "4240" selon demande du canton						
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	185 394.64	-	2 500.00		2 427.78
4240.01	Taxes d'utilisation - location compteurs		2 479.71		2 500.00		2 427.78
4240.02	Taxes d'utilisation - vente d'eau		182 914.93				
	La vente de l'eau est facturée fr. 2.90						
4510	Prélèvement aux financements spéciaux	-	22 482.79	-	37 910.00	-	61 421.65
4510.01	Prélèvement aux financements spéciaux - eau		22 482.79		37 910.00		61 421.65

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Selon le règlement de la comptabilité des communes, la fonction "eau" doit être équilibrée. Le prélèvement représente l'excédent de charges de la période comptable						
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	41 873.56	41 873.56	43 000.00	43 000.00	54 785.95	54 785.95
720	Traitements des eaux usées	41 873.56	41 873.56	43 000.00	43 000.00	54 785.95	54 785.95
7200	Traitements des eaux usées	41 873.56	41 873.56	43 000.00	43 000.00	54 785.95	54 785.95
3130	Prestations de service de tiers	187.30	-	-	-	-	-
3130.10	Prestations de service de tiers - manifestations et réceptions	187.30					
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	2 227.00	-	3 000.00	-	18 519.95	-
3143.01	Entretien de collecteurs	2 227.00		3 000.00		18 519.95	
3181	Perte sur créances effectives	-	-	500.00	-	1 021.00	-
3181.01	Perte sur créances effectives épuration	-		500.00		1 021.00	
3510	Attributions aux financements spéciaux	2 502.33	-	3 190.00	-	-	-
3510.01	Attributions aux financements spéciaux - épuration	2 502.33		3 190.00			
	Selon le règlement de la comptabilité des communes, la fonction "épuration" doit être équilibrée. L'attribution représente l'excédent de revenus de la période comptable						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	34 244.10	-	33 250.00	-	32 304.30	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - ARCC	34 244.10		33 250.00		32 304.30	
	Ce montant nous est transmis par l'association intercommunale ARCC.						
3940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	2 712.83	-	3 060.00	-	2 940.70	-
3940.01	Imputations internes - intérêts épuration	2 712.83		3 060.00		2 940.70	
	L'ensemble des intérêts de la dettes est comptabilisé sous le compte 9610.3401. La part relative à la fonction "épuration" a été ventilée en imputations internes.						
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	41 873.56	-	43 000.00		46 103.69
4240.01	Taxes d'utilisation épuration - m2		24 471.06		25 000.00		25 343.04
4240.02	Taxes d'utilisation épuration - habitant		17 402.50		18 000.00		17 649.85
4240.03	Taxes unique de raccordement - épuration						3 110.80
4510	Prélèvements sur les financements spéciaux	-	-	-	-		3 682.26
4510.01	Prélèvements sur les financements spéciaux - épuration						3 682.26
4631	Subvention des cantons et concordats	-	-	-	-		5 000.00
4631.01	Subvention des cantons et concordats - réfection collecteur						5 000.00

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
73	GESTION DES DECHETS	55 397.65	55 397.65	44 800.00	44 800.00	50 459.50	50 459.50
730	Gestion des déchets	55 397.65	55 397.65	44 800.00	44 800.00	50 459.50	50 459.50
7300	Gestion des déchets urbains	52 641.65	52 641.65	43 200.00	43 200.00	48 032.50	48 032.50
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	1 308.90	-	1 200.00	-	135.25	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures machines et outillage	1 308.90		1 200.00		135.25	
3130	Prestation de service de tiers - ordures ménagères	39 631.05	-	27 950.00	-	35 369.70	-
3130.01	Prestation de service de tiers - déchets divers Strid	26 209.35		18 000.00		21 279.05	
3130.02	Prestation de service de tiers - ordures ménagères Henry Transports	4 404.35		3 700.00		4 887.15	
3130.03	Prestation de service de tiers - broyage compost	5 983.35		4 600.00		6 664.35	
3130.04	Prestation de service de tiers - évacuations diverses	3 023.70		1 650.00		2 539.15	
3130.10	Prestation de service de tiers - manifestations et réceptions	10.30					
3132	Honoraires conseils externes, expertises	600.55	-	700.00	-	632.00	-
3132.01	Honoraires conseils externes, expertises - frais communication	600.55		700.00		632.00	
3144	Entretien des bâtiments, immeubles, postes de collecte	-	-	1 000.00		3 726.20	
3144.01	Entretien déchetterie et décharge	-		1 000.00		3 726.20	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	3 103.10	-	1 500.00	-	1 083.60	-
3151.01	Entretien de machines, appareils, déchets	3 103.10		1 500.00		1 083.60	
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	592.00	-	800.00	-	592.00	-
3158.01	Entretien des immobilisations incorporelles- transferts de données	592.00		800.00		592.00	
3160	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	750.00	-	750.00	-	750.00	-
3160.01	Loyer déchetterie	750.00		750.00		750.00	
3181	Pertes sur créances effectives	-	-	200.00		646.65	
3181.01	Pertes sur créances effectives	-		200.00		646.65	
3510	Attributions aux financements spéciaux	-	-	3 500.00	-	-	-
3510.01	Attributions aux financements spéciaux - ordues ménagères			3 500.00			
3910	Imputations internes pour prestations de service	6 656.05	-	5 600.00		5 097.10	
3910.01	Imputations internes pour prestations de service-salaire déchets	6 656.05		5 600.00		5 097.10	
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	38 833.31	-	41 000.00		39 822.44
4240.01	Taxes d'utilisation des ordures ménagères - pondérales		12 959.81		14 000.00		13 365.19

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	La taxe pondérale se monte à fr. 0.45 par kg déposé dans la benne						
4240.02	Taxes d'utilisation des ordures ménagères - forfaitaires		25 873.50		27 000.00		26 457.25
	La taxe forfaitaire se monte à fr. 90.00 par habitant adulte						
4250	Vente	-	285.00	-	200.00		340.00
4250.01	Vente carte déchets		285.00		200.00		340.00
4260	Remboursements de tiers et prestations de services	-	1 572.95	-	2 000.00	-	1 664.15
4260.01	Participation de tiers - retrocession verre, pet		1 552.95		2 000.00		1 664.15
4261.02	Participation de tiers - pneus		20.00				
4510	Prélèvements sur les financements spéciaux	-	11 950.39	-	-	-	6 205.91
4510.01	Prélèvements sur les financements spéciaux - déchets		11 950.39				6 205.91
	Selon le règlement de la comptabilité des communes, la fonction "déchets" doit être équilibrée. L'attribution représente l'excédent de charges de la période comptable.						
7301	GESTION DES DECHETS NON URBAINS	2 756.00	2 756.00	1 600.00	1 600.00	2 427.00	2 427.00
	Ce poste relatif au clos d'équarrissage est intégralement refacturé aux utilisateurs du service.						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3130	Prestation de service de tiers - décharge	2 756.00	-	1 600.00		2 427.00	
3130.02	Prestation de service de tiers - déchets carnés (clos)	2 756.00		1 600.00		2 427.00	
4260	Remboursement de tiers et prestations de service	-	2 756.00	-	1 600.00		2 427.00
4260.01	Remboursement de tiers et prestations de service - facturation déchets carnés		2 756.00		1 600.00		2 427.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	7 252.15	1 653.45	5 100.00	-	9 534.95	-
771	Cimetières, crématoires	7 252.15	1 653.45	5 100.00	-	9 534.95	-
7710	Cimetières, crématoires	7 252.15	1 653.45	5 100.00	-	9 534.95	-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	1 894.20	-	3 000.00	-	2 753.95	-
3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - cimetière	1 894.20		3 000.00		2 753.95	
3130	Prestations de tiers	653.45	-	-	-	-	-
3130.01	Prestations de tiers	653.45					
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	2 100.00	-	2 100.00	-	2 100.00	-
3300.01	Amortissements columbarium - préavis 155	2 100.00		2 100.00		2 100.00	
3910	Imputations internes pour prestations de service	2 604.50	-	-	-	4 681.00	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service - salaire cimetière	2 604.50				4 681.00	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4120	Patentes et concessions	-	1 000.00	-	-		-
4120.01	Patentes et concessions - columbarium		1 000.00				
4260	Remboursements de tiers et prestations de service	-	653.45	-	-	-	-
4260.01	Remboursements de tiers et prestations de service		653.45		-		
79	Aménagement du territoire	30 978.45	14 813.40	14 000.00	9 800.00	21 434.05	11 087.15
790	Aménagement du territoire	30 978.45	14 813.40	14 000.00	9 800.00	21 434.05	11 087.15
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	30 978.45	14 813.40	14 000.00	9 800.00	21 434.05	11 087.15
3102	Imprimés et publication	651.35	-	1 000.00	-	529.65	-
3102.01	Parution FAO mise à l'enquête	651.35		1 000.00		529.65	
3130	Prestations de service de tiers	100.00	-	-	-	100.00	-
3130.01	Prestations de service de tiers - cotisations	100.00				100.00	
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	5 202.60	-	7 000.00	-	7 423.40	-
3132.01	Honoraires et frais d'expertises	5 202.60		7 000.00		7 423.40	
3300	Amortissements planifiés des immobilisations	10 000.00	-	-	-	-	-
3300.01	Amortissements planifiés des immobilisations - Pacom	10 000.00		-		-	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Le Pacom étant achevé, le premier amortissement a été effectué conformément aux dispositions du règlement MCH2						
3612	Partis aux communes et associations intercommunales	10 024.50	-	6 000.00	-	8 381.00	-
3612.01	Partis aux communes et associations intercommunales - facturation Ribt Chavornay	10 024.50		6 000.00		8 381.00	
	L'ensemble des facturations liées au Ribt est refacturé aux personnes concernées						
3910	Imputations internes pour prestations de service	5 000.00	-	-	-	5 000.00	-
3910.01	Imputations internes pour prestations de service - salaire construction	5 000.00				5 000.00	
4210	Emoluments pour actes administratifs	-	2 994.00	-	9 800.00		1 520.00
4210.01	Emoluments pour actes administratifs		2 994.00		9 800.00		1 520.00
4260	Remboursements de tiers et prestations de service	-	11 819.40	-	-		9 567.15
4260.01	Remboursement bureau technique		9 362.50		-		7 605.00
4260.02	Remboursement parution FAO ou la Région		281.10				529.65
4260.03	Remboursement contrôle de chantier		2 175.80				1 432.50
	Ces montants correspondent aux frais liés aux mises à l'enquête ou aux dispenses d'enquête payés à des tiers puis refacturés aux propriétaires						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
8	ECONOMIE PUBLIQUE	24 979.90	4 354.40	25 750.00	6 000.00	24 988.30	5 697.35
82	SYLVICULTURE	16 370.00	-	17 400.00	-	16 370.00	-
820	Sylviculture	16 370.00	-	17 400.00	-	16 370.00	-
8200	Sylviculture	16 370.00	-	17 400.00	-	16 370.00	-
3105	Denrées alimentaires	-	-	-	-	-	-
3105.01	Denrées alimentaires						
3130	Prestations de service de tiers	155.00	-	200.00	-	155.00	-
3130.01	Prestations de service de tiers - coti forêt	155.00		200.00		155.00	
3131.10	Prestations de service de tiers - réceptions et manifestations	-					
3140	Entretien des terrains	-	-	1 000.00	-	-	-
3140.01	Entretien des terrains - reboisement bois des Vernes	-		1 000.00			
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	16 215.00	-	16 200.00	-	16 215.00	-
3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales - triage et garde forestier	16 215.00		16 200.00		16 215.00	
	Un contrat de prestations a été conclu entre la commune et le triage forestier pour assurer l'entretien complet des forêts communales.						
84	TOURISME	457.20	-	500.00		465.60	
840	Tourisme	457.20	-	500.00		465.60	
8400	Tourisme	457.20	-	500.00		465.60	
3130	Prestations de service de tiers	457.20	-	500.00		465.60	

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3130.01	Prestations de service de tiers - coti	457.20		500.00		465.60	
	Nous participons à la promotion touristique de la région pour fr. 1.20 par habitant						
87	COMBUSTIBLE ET ENERGIE	8 152.70	4 354.40	7 850.00	6 000.00	8 152.70	5 697.35
	L'ensemble des charges et des revenus lié à la production d'électricité issue de panneaux photovoltaïques est comptabilisé dans cette fonction "8710"						
871	Electricité	8 152.70	4 354.40	7 850.00	6 000.00	8 152.70	5 697.35
8710	Electricité	8 152.70	4 354.40	7 850.00	6 000.00	8 152.70	5 697.35
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	302.70	-	-		302.70	
3151.01	Entretien de machines, appareils, véhicules - panneaux photovoltaïques	302.70				302.70	
	Ce montant correspond au contrat de maintenance des panneaux						
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	7 850.00	-	7 850.00		7 850.00	
3300.01	Amortissements panneaux photovoltaïques	7 850.00		7 850.00		7 850.00	
4250	Ventes	-	4 354.40	-	6 000.00	-	5 697.35
4250.01	Ventes de productions panneaux photovoltaïques		4 354.40		6 000.00	-	5 697.35
9	FINANCES ET IMPOTS	701 971.34	1 592 374.19	614 850.00	1 394 590.00	364 093.41	1 208 539.85
91	IMPOTS	-10 304.22	781 471.67	9 100.00	846 000.00	18 078.92	818 347.30
910	Impôts	-10 304.22	781 471.67	9 100.00	846 000.00	18 078.92	818 347.30
9100	Impôts	-10 304.22	781 471.67	9 100.00	846 000.00	18 078.92	818 347.30
3180	Réévaluations sur créances	-26 821.88	-	-	-	4 624.67	-

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
3180.01	Réévaluations sur créances - provision pour débiteurs douteux	-26 821.88				4 624.67	
3181	Pertes sur créances effectives, défalcatons	16 517.66	-	9 100.00	-	13 454.25	-
3181.01	Pertes sur créances effectives, défalcatons	16 517.66		9 100.00		13 454.25	
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques	-	578 094.32	-	680 000.00		636 854.77
4000.01	Impôts sur le revenu, personnes physiques		578 094.32		680 000.00		636 854.77
	Les impôts sur le revenu sont nettement inférieurs aux montants recommandés par le canton lors de l'établissement du budget. Une analyse sera menée afin de déterminer si cette diminution est durable						
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques	-	49 444.33	-	49 000.00		45 856.57
4001.01	Impôts sur la fortune, personnes physiques		49 444.33		49 000.00		45 856.57
4002	Impôts à la source, personnes physiques	-	14 920.17	-	-		15 354.84
4002.01	Impôts à la source, personnes physiques		14 920.17				15 354.84
4009	Autres impôts directs, personnes physiques	-	-	-	-	-	1 217.06
4009.01	Autres impôts directs, personnes physiques - défalcation		-				1 217.06
4010	Impôts sur les bénéfiques, personnes morales	-	7 332.55	-	14 500.00		12 758.35

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4010.01	Impôts sur les bénéfices, personnes morales		7 332.55		14 500.00		12 758.35
4011	Impôts sur le capital, personnes morales	-	3 047.50	-	3 800.00		2 948.90
4011.01	Impôts sur le capital, personnes morales		3 047.50		3 800.00		2 948.90
4019	Autres impôts directs, personnes morales	-	8 054.15	-	-	-	7 972.35
4019.01	Autres impôts directs, personnes morales		8 054.15				7 972.35
4021	Impôts fonciers	-	70 081.35	-	66 400.00		68 369.85
4021.01	Impôts fonciers		70 081.35		66 400.00		68 369.85
4023	Droits de mutation	-	47 790.90	-	23 400.00		24 200.00
4023.01	Droits de mutation		47 790.90		23 400.00		24 200.00
4024	Impôts sur les successions et donations	-	1 226.40	-	-		-
4024.01	Impôts sur les successions et donations		1 226.40				
4033	Impôts sur les chiens	-	1 480.00	-	1 600.00		1 443.35
4033.01	Impôts sur les chiens	-	1 480.00		1 600.00		1 443.35
	Un impôt communal de fr. 40.00 par chien a été facturé						
4120	Patentes et concessions				800.00		1 073.45
4120.02	Patentes et concessions - patente boissons				800.00		1 073.45
	Les patentes ont été transférées à la fonction "1400"						
4429	Autres revenus de participation				6 500.00		297.81



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4429.01	Autres revenus de participation - intérêts de retard impôts				6 500.00		297.81
	à passer sous "9610"						
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	578 700.00	581 023.00	599 860.00	493 300.00	340 324.00	308 314.40
930	Péréquation financière et compensation des charges	578 700.00	581 023.00	599 860.00	493 300.00	340 324.00	308 314.40
9300	Péréquation financière et compensation des charges	578 700.00	581 023.00	599 860.00	493 300.00	340 324.00	308 314.40
3621	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	366 083.00	-	376 550.00	-	142 471.00	-
3621.01	Péréquation financière- cohésion sociale	366 083.00		376 550.00		142 471.00	
	La participation à la cohésion sociale (PCS) est une facture cantonale (de fr. 841'431'539.00) faisant participer les communes au financement des dépenses engagées par le Canton en faveur des couches les plus fragiles de la population. Elle est financée par notre commune à hauteur de fr. 974.00 par habitant						
3622	Péréquation financière et compensation des charges aux communes	212 617.00	-	223 310.00	-	197 853.00	-
3622.01	Péréquation financière - alimentation	-		-		197 853.00	
	L'alimentation de la péréquation financière concerne l'ancienne péréquation jusqu'en 2024.						
3622.02	Péréquation financière - NPIV couche de la population	174 582.00		178 050.00			



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	La nouvelle péréquation (NPIV) comprend une contribution calculée en fonction de la population. Celle-ci est facturée à chaque commune selon des paliers progressifs : plus la population est élevée, plus le montant par habitant est faible.						
3622.03	Péréquation financière - NPIV compensation des déficits des lignes de trafic urbain	38 035.00		45 260.00			
	La nouvelle péréquation (NPIV) comprend une compensation des déficits des lignes de trafic urbain.						
4621	Péréquation financière et compensation des charges des cantons	-	43 624.00	-	36 700.00		14 178.40
	Le but est de compenser les communes avec des surcharges liées à des facteurs sur lesquels elles n'ont aucune prise (facteurs structurels)						
4621.01	Péréquation financière et compensation des charges des cantons et concordats - besoins structurels surface productive (B)		19 355.00		17 500.00		278.00
	Plus le territoire à gérer est étendu par rapport à la population, plus le coût de gestion par habitant est élevé. Comme nous avons une surface productive (y compris les forêts) par habitant supérieure à la norme, nous bénéficions de ce montant.						



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4621.02	Péréquation financière et compensation des charges des cantons et concordats - besoins structurels élèves pondérés (B)		24 269.00		19 200.00		13 900.40
	Le coût par habitant du domaine scolaire dépend en grande partie du nombre d'élèves par habitant de la commune qui est scolarisé dans les établissements publics. Comme notre nombre d'élèves "pondérés" est supérieur à la norme, nous bénéficions de ce montant.						
4622	Péréquation financière et compensation des charges des communes	-	537 399.00	-	456 600.00	-	294 136.00
4622.01	Péréquation financière - population (solidarité principale)		2 175.00				294 136.00
	Ce montant concerne l'année 2024 (ancienne péréquation)						
4622.02	Péréquation financière - ressource R (solidarité principale)		511 832.00		406 350.00		
	Ce pilier de la nouvelle péréquation vise à atténuer les disparités fiscales entre les communes. Le RFS (revenu fiscal standardisé) correspond au revenu théorique que chaque commune générerait si elle appliquait le coefficient d'imposition moyen (67.6) ainsi qu'un taux standard de 1/00 pour l'impôt foncier.						
4622.03	Péréquation financière - ressource R (prélèvements conjoncturels)		23 392.00		50 250.00		



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Toutes les communes versent dans un pot commun 50 % des recettes issues des droits de mutation, de l'impôt sur les successions et les donations et de l'impôt sur le gain immobilier ainsi que 30 % de l'impôt frontaliers. Après déduction du coût de gestion du système de péréquation, les montants restants sont répartis en francs par habitants entre les communes.						
	En résumé, nous versons fr. 212'617.00 en compensation des charges particulières des villes (V) et encaissons fr. 535'224.00 de péréquation des ressources et fr. 43'624.00 de péréquation des besoins structurels. Nous sommes donc bénéficiaires de la péréquation pour fr. 366'231.00						
95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES	-	123 265.37	-	36 300.00		39 489.73
950	Parts aux recettes, autres	-	123 265.37	-	36 300.00		39 489.73
9500	Parts aux recettes, autres	-	123 265.37	-	36 300.00		39 489.73
4601	Parts aux revenus des cantons et concordats	-	123 265.37	-	36 300.00		39 489.73
4601.01	Parts aux revenus des cantons et concordats - RFFA		966.37		1 600.00		1 525.13
	Suite à la réforme fiscale et le financement de l'AVS, ce montant correspond à notre part sur les entreprises établies dans notre commune. Il nous est communiqué par le Canton selon plusieurs indicateurs.						

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4601.02	Parts aux revenus des cantons et concordats - gains immobiliers		59 599.15		11 400.00		7 910.50
4601.03	Parts aux revenus des cantons et concordats - impôt frontaliers		62 699.85		23 300.00		30 054.10
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	5 308.99	35 668.73	5 890.00	18 990.00	5 690.49	42 388.42
961	Intérêts	4 554.30	35 668.73	4 590.00	18 990.00	4 698.76	42 388.42
9610	Intérêts	4 554.30	35 668.73	4 590.00	18 990.00	4 698.76	42 388.42
3400	Intérêts passifs des engagements courants	485.03	-	-	-	287.70	-
3400.01	Intérêts passifs des engagements courants - impôts	485.03				287.70	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	4 069.27	-	4 590.00	-	4 411.06	-
3401.01	Intérêts passifs des engagements financiers - eau	1 356.44		1 530.00		1 470.36	
3401.02	Intérêts passifs des engagements financiers - épuration	2 712.83		3 060.00		2 940.70	
	Le prêt concernant le raccordement de l'eau/épuration avait été reconduit en 2021 au taux de 0.65 % sur 10 ans. Les intérêts étaient comptabilisés pour 1/3 dans le dicastère de l'eau et pour 2/3 dans le dicastère de l'épuration.						
4401	Intérêts des créances et comptes courants	-	6 191.06	-	-	-	10 207.65
4401.01	Intérêts des créances et comptes courants		6 191.06				10 207.65

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
4402	Intérêts des placements financiers	-	11 000.00	-	-	-	13 361.31
4402.01	Intérêts des placements financiers - prêt A3C		11 000.00				13 361.31
4420	Dividendes	-	14 408.40	-	14 400.00		14 408.40
4420.01	Dividendes Romande énergie		14 408.40		14 400.00		14 408.40
4940	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	-	4 069.27	-	4 590.00		4 411.06
4940.01	Imputations internes - intérêts eau		1 356.44		1 530.00		1 470.36
4940.02	Imputations internes - intérêts épuration		2 712.83		3 060.00		2 940.70
969	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	754.69	-	1 300.00	-	991.73	-
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	754.69	-	1 300.00	-	991.73	-
3420	Acquisition et administration de capital	754.69	-	1 300.00	-	991.73	-
3420.01	Acquisition et administration de capital - frais bancaires	661.65		1 200.00		887.87	
3420.02	Acquisition et administration de capital - frais twint et cartes bancaires	93.04		100.00		103.86	
99	Postes non répartis	128 266.57	70 945.42	-	-	-	-
990	Postes non répartis	128 266.57	70 945.42	-	-	-	-
9900	Postes non répartis, article 84 Oco	128 266.57	70 945.42	-	-	-	-
3893	Attribution sur les préfinancements et les amortissements supplémentaires cumulés	64 495.42	-	-	-	-	-
3893.01	Attribution sur les préfinancements et les amortissements supplémentaires cumulés	64 495.42					

Commune d'Ependes VD



Ependes - Comptes 2025

		Comptes charges 2025 MCH2	Comptes revenus 2025 MCH2	Budget charges 2025 MCH2	Budget revenus 2025 MCH2	Comptes charges 2024 MCH2	Comptes revenus 2024 MCH2
	Ce montant correspond à un prélèvement du fonds de financement selon préavis sur la sécurité routière						
3894	Attribution à la réserve de politique budgétaire	63 771.15	-	-	-	-	-
3894.01	Attribution à la réserve de politique budgétaire	63 771.15					
4893	Prélèvements sur les préfinancements et les amortissements supplémentaires cumulés	-	70 945.42	-	-	-	-
4893.01	Prélèvements sur les préfinancements - sécurité routière selon préavis		70 945.42				
	Total des charges et des revenus	2 402 167.45	2 402 167.45	2 235 915.00	2 112 800.00	1 967 233.12	1 927 813.54
	Résultat: Excédent de revenus	-					
	Résultat: Excédent de charges				123 115.00		39 419.58
	Totaux	2 402 167.45	2 402 167.45	2 235 915.00	2 235 915.00	1 967 233.12	1 967 233.12

Bilan

Commune d'Ependes

		Etat au 1.01.2025	Etat au 31.12.2025
.1	Actif	4 372 029.49	4 289 356.23
.10	Patrimoine financier	1 419 130.99	1 386 338.53
.100	Disponibilités et placements à court terme	331 111.89	142 128.06
.1000	Caisse	1 102.95	1 378.80
.1000.01	Caisse	1 102.95	1 378.80
.1001	Poste	239 553.50	123 383.12
.1001.01	Postfinance CH35 0900 0000 1001 5308 3	239 553.50	123 383.12
.1002	Banque	90 455.44	17 366.14
.1002.01	Banque BCV 822.01.70	2 626.38	14 078.23
.1002.02	Banque BCV abri	87 829.06	3 287.91
.101	Créances	638 198.36	685 202.57
.1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	210 741.50	218 847.88
.1010.01	Créances débiteurs facturation	210 741.50	213 916.85
.1010.03	Créances gérance		4 508.00
.1010.04	Créances Asaice		423.03
.1012	Créances fiscales débiteurs	422 287.45	461 311.73
.1012.01	Créances fiscales débiteurs	477 996.54	490 198.94
.1012.02	Créances fiscales débiteurs au 31.12.2023	-	
.1012.03	Créances fiscales douteuses	- 55 709.09	- 28 887.21
.1019	Autres créances	5 169.41	5 042.96
.1019.02	Autres créances - impôt anticipé	5 169.41	5 042.96
	Ce montant correspond à l'impôt anticipé des actions Romande énergie qui a été soumis au remboursement auprès de l'administration fédérale des contributions.		
.1019.04	Autres créances - TVA compte courant	-	

Bilan

Commune d'Ependes

.1019.05	Impôt préalable : TVA s/matériel, marchandises, prestations et énergie		
.1019.06	Impôt préalable : TVA s/investissements et autres charges d'exploitation		
.104	Actifs de régularisation	81 665.74	190 852.90
.1041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	12 000.00	22 897.35
.1041.01	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation - halle voirie	12 000.00	18 527.75
	Nous avons investi un montant de fr. 18'527.75 d'honoraires concernant l'avant projet de la halle de voirie. Ce montant sera porté au crédit d'investissement s'il y a lieu.		
1041.02	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation - place "1er août - grenouilles"		4 369.60
	Nous avons investi un montant de fr. 4'369.60 d'honoraires concernant l'avant projet de la place du 1er août - grenouilles). Ce montant sera porté au crédit d'investissement s'il y a lieu.		
.1049	Autres actifs de régularisation, compte de résultats	69 665.74	167 955.55
.1049.01	Actifs transitoires	69 665.74	167 955.55
.1049.02	TVA 2.5 %		
.1049.03	TVA 7.7 %		
.107	Placements financiers	16 480.00	16 480.00
.1070	Actions et parts sociales	16 480.00	16 480.00
.1070.01	Actions et parts sociales titres	16 480.00	16 480.00
	Le détail des actions et parts sociales est joint dans une annexe aux comptes.		
.108	Immobilisations corporelles et incorporelles PF	351 675.00	351 675.00
.1080	Terrains PF	351 675.00	351 675.00
.1080.01	Terrains	351 675.00	351 675.00
.14	Patrimoine administratif	2 952 898.50	2 903 017.70
.140	Immobilisations corporelles PA	1 628 780.65	1 579 694.60
.1400	Terrain PA	37 973.30	23 673.30
.1400.01	Terrain - parcelle 104 (verger)	19 472.30	14 572.30

Bilan**Commune d'Ependes**

.1400.02	Columbarium et jardin du souvenir (préavis 155)	8 200.00	6 100.00
.1400.03	Eclairage terrain communal (préavis 162)	10 301.00	3 001.00
.1401	Routes / Voies de communication	372 838.75	408 274.17
.1401.01	Ouvrage de génie civil route (trottoir RC 289)	42 100.00	38 900.00
.1401.02	Eclairage public - rénovation du réseau	31 800.00	28 900.00
.1401.03	Ouvrage de génie civil route - (trottoir RC 294)	23 500.00	21 700.00
.1401.04	Réfection du Pont - chemin des Serres (préavis 137)	83 500.00	79 550.00
.1401.05	Réfection chemin du Villarzel (préavis 173)	49 148.95	46 048.95
.1401.06	Réfection chemin des Vernes (préavis 174)	70 349.80	65 649.80
.1401.07	Réfection totale rue du collège (préavis 194)	48 100.00	46 200.00
.1401.08	Travaux de remise en état suite glissement de terrain	24 340.00	23 280.00
.1401.09	Sécurité routière - zone 30 et feux (préavis 2023/05)		58 045.42
.1402	Ports et aménagements des cours d'eau PA	16 100.60	12 880.60
.1402.01	Barrière du Ruisseau (préavis 179)	16 100.60	12 880.60
.1403	Autres travaux de génie civil	339 115.88	286 358.88
.1403.03	Remplacement de la conduite d'alimentation d'eau (préavis 197)	129 291.10	123 241.10
.1403.05	Remplacement conduite du collège (préavis 194)	41 050.00	39 400.00
.1403.06	Réseau d'eau des fontaines (préavis 154)	3 270.00	880.00
.1403.09	Remplacement conduite des Garitelles (préavis 2022/06 fr. 168'000.00)	122 128.78	86 791.78
.1403.10	Compteurs numériques (préavis 190)	33 740.00	28 360.00
.1403.11	SIT - système d'information du territoire (préavis 164)	9 636.00	7 686.00
.1404	Bâtiments PA	770 912.30	719 722.30
.1404.01	Bâtiment et construction rénovation ancien collège	94 800.00	89 800.00
.1404.02	Bâtiment ancien collège (préavis 129)	116 700.00	111 200.00
.1404.03	Réaffectation petite laiterie (préavis 180-195)	158 252.10	152 752.10
.1404.04	Abri terrasse salle communale (préavis 181)	32 440.00	25 910.00
.1404.05	Réfection toit grande salle (préavis 187)	242 900.00	233 550.00

Bilan

Commune d'Ependes

.1404.06	Eclairage scène grande salle (préavis 161)	4 842.00	3 282.00
.1404.07	Panneaux photovoltaïques grande salle (préavis 187)	32 000.00	24 150.00
.1404.08	Bâtiments PA - rénovation appartement 1er (préavis 2023/07 fr. 93'840.00)	88 978.20	79 078.20
.1406	Biens meubles PA	31 951.85	28 451.85
.1406.01	Biens meubles PA - garage, véhicule et machines voirie	31 951.85	28 451.85
.1407	Installations en construction PA	59 887.97	100 333.50
.1407.01	Ancien collège - Rénovation appartement 1er - préavis 2023/07 fr. 93'840.00		
.1407.02	Sécuritié routière - zone 30 km (préavis 2023/05 fr. 25'000.00)	16 979.15	-
.1407.03	Sécurité routière-feux de signalisation (préavis 2023/05 fr. 50'000.00)	39 165.80	-
.1407.04	Sécurité routière-passage piéton(préavis 2023/05 fr. 8'000.00)	3 743.02	-
	Les travaux de sécurité routière sont terminés. Ils ont été portés au compte d'investissement ".1401.09"		
.1407.05	Remplacement conduite des Garitelles (préavis 2022/06 fr. 168'000.00)	-	
.1407.06	Bâtiment grande salle - mise à niveau protection incendie partie bâtiment(préavis 2025/01 fr. 164'000.00)		22 565.45
.1407.07	Bâtiment grande salle - mise à niveau protection incendie partie sport(préavis 2025/01 fr. 164'000.00)		67 696.30
.1407.08	Terrain - achat en cours		10 071.75
.142	Immobilisations incorporelles PA	122 091.45	121 296.70
.1427	Immobilisations incorporelles en cours	122 091.45	31 239.60
.1427.01	Immobilisations incorporelles en cours - Plan directeur distribution de l'eau PDDE (préavis 2021/06 fr. 35'000.00)	11 180.35	31 239.60
	Le PDDE est toujours en cours.		
.1427.02	Immobilisations incorporelles en cours - Plan d'affectation communal PACOM (préavis 2023/04 et 172 fr. 90'000.00)	110 911.10	-
	Le Pacom est terminé. Le montant a été porté au compte d'investissement "1429.01" et le premier amortissement a été effectué.		

Bilan

Commune d'Ependes

.1429	Autres immobilisations incorporelles PA	-	90 057.10
.1429.01	PACOM - plan d'affectation communal (préavis 172 fr. 90'000.00)		90 057.10
.144	Prêts PA	1 151 226.40	1 151 226.40
.1442	Prêts aux communes et associations intercommunales	1 151 226.40	1 151 226.40
.1442.01	Prêts aux communes et associations intercommunales - Prêt A3C	1 100 000.00	1 100 000.00
.1442.02	Prêts aux communes et associations intercommunales - Prêt ARCC	51 226.40	51 226.40
.145	Participations et capital social PA	50 800.00	50 800.00
.1452	Participations aux communes et associations intercommunales	50 800.00	50 800.00
.1452.01	Participations aux communes et associations intercommunales - titres	50 800.00	50 800.00
	Le détail des participations est joint dans une annexe aux comptes.		
.2	Passif	4 372 029.49	4 289 356.23
.20	Capitaux de tiers	902 281.60	880 060.04
.200	Engagements courants	1 624.15	3 372.44
.2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-	
	Ces engagements sont des comptes de passage qui doivent être à fr. 0.00 au 31 décembre		
.2000.01	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers - Caisse AVS		
.2000.02	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers - LPP		
.2000.03	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers - assurances		
.2002	Impôts	984.15	2 812.44
.2002.05	TVA due		
.2002.06	Décompte TVA	984.15	2 812.44
.2006	Dépôts et cautions	640.00	560.00
.2006.02	Consignes des cartes poubelles	640.00	560.00
.2006.03	Caution locations diverses		

Bilan

Commune d'Ependes

.2009	Autres engagements courants		
.2009.01	Compte d'attente		
.204	Passifs de régularisation	270 657.45	296 687.60
.2040	Charges de personnel		
.2040.01	Salaires à payer		
.2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	270 657.45	296 687.60
.2049.01	Passifs transitoires	270 657.45	296 687.60
.2049.02	Autres actifs de régularisation		
.206	Engagements financiers à moyen et long terme	630 000.00	580 000.00
.2064	Prêts, reconnaissances de dettes	630 000.00	580 000.00
.2064.01	Emprunt BCV 5279.22.24	630 000.00	580 000.00
.29	Capital propre	3 469 747.89	3 409 296.19
.290	Financements spéciaux	318 564.29	286 633.44
.2900	Financements spéciaux	318 564.29	286 633.44
.2900.01	Financements spéciaux déchets	- 6 205.91	- 18 156.30
	Ce montant correspond à la perte de la fonction déchets qui doit être autofinancée. Aucun fonds n'existe.		
.2900.02	Financements spéciaux épuration	386 191.85	388 694.18
	Ce montant correspond au bénéfice de la fonction épuration qui doit être autofinancée.		
.2900.03	Financements spéciaux eau	- 61 421.65	- 83 904.44
	Ce montant correspond à la perte de la fonction eau qui doit être autofinancée. Aucun fonds n'existe.		
.291	Fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	85 842.00	-
.2910	Fonds	85 842.00	-
.2910.02	Fonds abri PC	85 842.00	-

	Les contributions de remplacement, payées par les propriétaires dispensés de construire des abris lors de nouvelles constructions étaient encaissées par la commune mais dédiées au canton. L'administration cantonale nous a fait part de leur demande de restitution de ces fonds en leur faveur.		
.293	Préfinancements	2 760 458.80	2 754 008.80
.2930	Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés.	2 760 458.80	2 754 008.80
.2930.01	Préfinancements - investissements futurs halle voirie	2 760 458.80	2 695 963.38
	Le compte de préfinancement a été splité en deux. "2930.01" concerne la halle de voirie et le "2930.02" nouveau compte ouvert selon les conclusions de préavis de la sécurité routière qui stipulait que l'amortissement serait effectué sur 10 ans par le compte de fonds		
.2930.02	Préfinancements - investissements futurs sécurité routière	-	58 045.42
	Selon les conclusions du préavis de sécurité routière, un montant de fr. 64'495.42 a été porté à ce préfinancement. L'amortissement de fr. 6'450.00 a été effectué		
.294	Réserve de politique budgétaire	-	63 771.15
.2940	Réserve de politique budgétaire		63 771.15
	Le résultat bénéficiaire de l'année 2025 a été intégralement affecté à la réserve de politique budgétaire. Cette affectation permet de renforcer les fonds propres et de préserver une marge de manœuvre financière en vue de couvrir d'éventuelles fluctuations conjoncturelles ou de financement de projets futurs		
.299	Excédent / Découvert du bilan	304 882.80	304 882.80
.2990	Résultat annuel	- 39 419.58	-
.2999	Résultats cumulés des années précédentes	344 302.38	304 882.80
.2999.01	Capital	344 302.38	344 302.38

Compte des investissements selon les tâches

01.01.25 - 31.12.25

		Dépenses 2025	Recettes 2025
0	Administration générale	22'565.45	22'565.45
02	Services généraux	22'565.45	22'565.45
022	Service administratif		
0220	Administration générale		
509	Autres immobilisations corporelles		
509.01	Autres immobilisations corporelles - traitement des archives		
690	Report au bilan		
690.01	Report au bilan - traitement des archives		
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	22'565.45	22'565.45
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	22'565.45	22'565.45
504	Immobilisations Corporelles bâtiment	22'565.45	
504.01	Immobilisations Corporelles bâtiment - Bâtiment rénovation appartement ancien co		
504.02	Immobilisations Corporelles bâtiment - Bâtiment grande salle mise à niveau protect	22'565.45	
590	Report au bilan		
590.01	Report au bilan - prêts ARCC et A3C		
642	Remboursements de prêts aux communes et associations intercommunales		
642.01	Remboursements de prêts aux communes et associations intercommunales - prêt		
690	Report au bilan		22'565.45
690.01	Report au bilan - rénovation appartement ancien collège		
690.02	Report au bilan - bâtiment grande salle mise à niveau protection incendie		22'565.45
3	Culture, sport et loisirs, église	67'696.30	67'696.30
34	Sports et loisirs	67'696.30	67'696.30
341	Sports	67'696.30	67'696.30
3410	Sports	67'696.30	67'696.30
504	Immobilisations Corporelles bâtiment	67'696.30	
504.02	Immobilisations Corporelles bâtiment - Bâtiment grande salle mise à niveau protect	67'696.30	
690	Report au bilan		67'696.30
690.01	Report au bilan - sport grande salle mise à niveau protection incendie		67'696.30
342	Loisirs		
3420	Parcs et promenades		

Compte des investissements selon les tâches

01.01.25 - 31.12.25

		Dépenses 2025	Recettes 2025
500	Terrains		
500.01	Terrains - "place du 1er août - grenouilles"		
690	Report au bilan		
690.01	Report au bilan - "place du 1er août - grenouilles"		
6	Trafic et télécommunications	4'607.45	4'607.45
61	Circulation routière	4'607.45	4'607.45
615	Routes communales	4'607.45	4'607.45
6150	Routes communales	4'607.45	4'607.45
501	Immobilisations Corporelles route/voies de communication	4'607.45	
501.01	Immobilisations Corporelles route/voies de communication - Zone 30 km heures 20	1'461.45	
501.02	Immobilisations Corporelles route/voies de communication - feux de signalisation 2	3'146.00	
501.03	Immobilisations Corporelles route/voies de communication - passages piétons 2023		
501.04	Immobilisations Corporelles route/voies de communication - parcelle 407 halle voirie		
506	Biens meubles		
506.01	Biens meubles - achat désherbeur et utilitaire		
690	Report au bilan		4'607.45
690.01	Report au bilan - zone 30 km		1'461.45
690.02	Report au bilan - feux de signalisation		3'146.00
690.03	Report au bilan - passage piéton		
690.04	Report au bilan - désherbeur et utilitaire voirie		
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	72'102.00	40'985.00
71	Approvisionnement en eau	51'176.25	20'059.25
710	Approvisionnement en eau	51'176.25	20'059.25
7100	Approvisionnement en eau	51'176.25	20'059.25
503	Immobilisations corporelles - autres travaux de génie civil	20'059.25	
503.01	Immobilisations corporelles - autres travaux de génie civil remplacement conduites		
503.02	Immobilisations corporelles - autres travaux de génie civil conduite d'eau liaison Ep		
503.03	Immobilisations corporelles - autres travaux de génie civil PDDE	20'059.25	
590	Report au bilan	31'117.00	
590.01	Report au bilan - Garitelles	31'117.00	
590.02	Report au bilan - liaison conduite		
631	Subventions d'investissement acquises de cantons et condordats		31'117.00

Compte des investissements selon les tâches

01.01.25 - 31.12.25

		Dépenses 2025	Recettes 2025
631.01	Subventions d'investissement acquises de cantons et condordats - subvention ECA		31'117.00
635	Subventions d'investissement acquises d'entreprises		
635.01	Subventions d'investissement acquises d'entreprises privées		
690	Report au bilan		20'059.25
690.01	Report au bilan - liaison conduite Ependes-Belmont		
690.02	Report au bilan - travaux chemin des Garitelles		
690.03	Report au bilan - PDDE		20'059.25
79	Aménagement du territoire	20'925.75	20'925.75
790	Aménagement du territoire	20'925.75	20'925.75
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	20'925.75	20'925.75
500	Terrain	10'071.75	
500.01	Terrain - achat parcelle 55 - 57	3'971.75	
500.02	Terrain - achat parcelle 102	6'100.00	
529	Autres immobilisations incorporelles		
529.01	Autres immobilisations incorporelles - Pacom		
590	Report au bilan	10'854.00	
590.01	Report au bilan - subvention Pacom	10'854.00	
631	Subventions d'investissement acquises de cantons et concordats		10'854.00
631.01	Subventions d'investissement acquises du Canton Pacom		10'854.00
690	Report au bilan		10'071.75
690.01	Report au bilan - Pacom		
690.02	Report au bilan - achat terrain		10'071.75
	Total des dépenses et des recettes	166'971.20	166'971.20
	Résultat: Recettes nets		
	Résultat: Dépenses nettes		
	Totaux	166'971.20	166'971.20

Tableau des flux de trésorerie

Ependes	2025 CHF
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	132 910.00
Amortissements, subventions d'investissements	0.00
Attributions au capital propre	128 266.57
(-) Prélèvements sur le capital propre	-70 945.42
Pertes de l'aliénation de placements financiers du PF et report placements financiers PF dans le PA / (-) Gains provenant de l'aliénation de placements financiers du PF	0.00
Pertes de l'aliénation d'immobilisations du PF et report d'immobilisations du PF dans le PA / (-) Gains provenant de l'aliénation d'immobilisations du PF	0.00
Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF	0.00
(-) Augmentation/diminution des créances	-47 004.21
Diminution/(-) augmentation stocks	0.00
(-) Augmentation/diminution actifs de régularisation	-109 187.16
Augmentation/(-) diminution engagements courants	1 748.29
Augmentation/(-) diminution passifs de régularisation	26 030.15
(-) Diminution/augmentation engagements envers les financements spéciaux, des fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	-117 772.85
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]	-55 954.63
Flux de trésorerie lié à l'investissement dans le PA	
(-) Paiements pour investissements nets patrimoine administratif	-83 029.20
(-) Octroi prêts patrimoine administratif	0.00
Remboursement prêts patrimoine administratif	0.00
(-) Achats participations patrimoine administratif	0.00
Transferts de participations dans le PF	0.00
Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]	-83 029.20
Flux de trésorerie lié au placement dans le PF	
(-) Achats d'immobilisations du patrimoine financier	0.00
Ventes d'immobilisations du patrimoine financier	0.00
(-) Travaux augmentant la valeur des immobilisations du PF	0.00
(-) Achats placements financiers à court terme	0.00
Ventes placements financiers à court terme	0.00
(-) Achats placements financiers	0.00
Ventes placements financiers	0.00
Flux de trésorerie lié au placement [FTP]	0.00
Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement [FTI+P]	-83 029.20
Flux de trésorerie lié au financement	
Octroi engagements financiers à court terme	0.00
(-) Remboursement engagements financiers à court terme	0.00
Octroi engagements financiers à long terme	0.00
(-) Remboursement engagements financiers à long terme	-50 000.00
Flux de trésorerie lié au financement [FTF]	-50 000.00
Total du flux de trésorerie [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	-188 983.83
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N-1	331 111.89
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N	142 128.06
Variation des disponibilités nettes	-188 983.83
<i>Contrôle: différence</i>	<i>0.00</i>

Plafond d'endettement au 31 décembre 2025 Ependes

Plafond **net** fixé par le conseil **général** CHF 5 170 000

(si applicable) La commune dispose également d'un plafond pour les cautionnements et autres garanties de CHF 2 580 000

Montant effectif de l'endettement **de la commune** CHF 583 372

Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations de communes (hors associations autofinancées) CHF 1 059 305

Autres cautionnements accordés (sauf en faveur des associations de communes), en tenant compte du degré de risque estimé CHF néant

Certifié conforme aux comptes annuels adoptés par le **Conseil général** dans sa séance du : 10.06.2026

Au nom **de la Municipalité** :

Le Syndic :

La Secrétaire :

Christian Bavaud

Céline Leuba

ETAT DU CAPITAL PROPRE - Ependes VD 2025

Compte	Solde au 01.01.2025	Augmentation par le compte	Diminution par le compte	Solde au 31.12.2025
2900.01 Financement spécial déchet	- 6 206	3510 Attributions aux financements spéciaux	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux 11 950	- 18 156
2900.02 Financement spécial épuration	386 192	3510 Attributions aux financements spéciaux 2 502	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	388 694
2900.03 Financement spécial eau	- 61 422	3510 Attributions aux financements spéciaux	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux 22 483	- 83 904
2910 Fonds	85 842	3511 Attributions aux fonds	4511 Prélèvements sur les fonds 85 842	-
2930 Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés halle de voirie	2 760 459	3893 Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires	4893 Prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés 64 495	2 695 963
2930.02 Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés sécurité routière		58 045		58 045
2940 Réserve de politique budgétaire		3894 Attributions à la réserve de politique budgétaire 63 771	4894 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	63 771
2980 Autres capitaux propres		3898 Attributions aux autres capitaux propres	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-
2990 Résultat annuel de l'exercice N-1		2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de charges)	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de revenus)	
2999 Résultats cumulés des années précédentes		2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de revenus)	2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de charges)	-
2990 Résultat annuel de l'exercice 2025		- 9000 Excédent de revenus		-
29 Capital propre	3 164 865	124 319	184 771	3 104 413
Variation nette du capital propre	-60 452			

Ependes - TABLEAU DES PRÊTS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 2025

Nom de l'entité bénéficiaire	Type de rapport juridique	Date de décision	Montant de l'engagement au 01.01.25	Montant de l'engagement au 31.12.25	Degré de survenance	Commentaires
NEANT						
TOTAL			-	-		

TABLEAU DES TITRES ET DES PARTICIPATIONS Ependes VD - 2025

Nom et forme juridique de l'organisation	Année d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.25	Valeur nominale du titre	Valeur de marché au 31.12.25	Valeur au bilan au 01.01.25	Valeur au bilan au 31.12.25	Flux financiers importants	Commentaires
1070 Actions et parts sociales (patrimoine financier)								
Maison du Nord Vaudois	2004	5	200.00		1 000.00	1 000.00		
Action Sucre Suisse AG		28	10.00	529.20	280.00	280.00		Fr. 18.90 valeur
Romande Energie Holding SA	...	10000	1.00	434 000.00	10 000.00	10 000.00		Fr. 43.40 valeur
Parts sociales L'Omnibus		2	100.00		200.00	200.00		
Sté Coopérative de l'Abattoir Régional d'Orbe		2	1 000.00		2 000.00	2 000.00		
Sté Coopérative de l'Abattoir Régional d'Orbe	2016	3	1 000.00		3 000.00	3 000.00		
TOTAL Ations et parts Sociales				434 529.20	16 480.00	16 480.00		
145 Participations, capital social (patrimoine administratif)								
Strid SA		44	1 000.00		30 800.00	30 800.00
Piscine d'Yverdon SA	2006	5	1 000.00		5 000.00	5 000.00		
Sagenord	2009	15	1 000.00		15 000.00	15 000.00		
TOTAL Participations, capital social PA					50 800.00	50 800.00		

TABLEAU DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES 2025 Ependes

Sélectionnez votre commune

Commune	Association de commune	Nom de l'association de commune	Quotes-parts communales de la dette nette (%)	Contribution de 2025 (CHF)	Quote-part de la dette nette (CHF)
Ependes	A3C	Association du Collège des Côtes de Chalamont	25.9%	98 081	1 035 751
Ependes	ARAS JUNOVA	Association de communes RAS Jura-Nord vaudois	0.1%	3 548	-
Ependes	ASAICE	Association scolaire et d'accueil de jour des enfants intercommunale Chavornay et environs	4.8%	252 545	17 808
Ependes	CCSPA Yverdon	Association intercommunale Centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon-les-Bains et région	0.6%	-	3 152
Ependes	ORPC Jura-Nord Vaudois	Association Intercommunale Organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois	0.4%	6 959	2 594
Ependes	PNV	Association intercommunale de la Police Nord vaudois	0.2%	22 578	-
Ependes	SDIS Nord Vaudois	Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois	0.6%	15 760	-
Ependes	ARCC	Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Région des côtes de Chalamont	(autofinancé)		
TOTAL				399 471	1 059 305

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) Ependes VD - 2025

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes (+/-) en N	Aliénations et sorties en N (-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.25	Amortissements cumulés au 01.01.25	Amortissements planifiés en N (-)	Amortissements non planifiés en N (-)	Valeur comptable nette au 31.12.25	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.N	Réserves de préfinancement au 31.12.N
140 Immobilisations corporelles PA													
1400 Terrains PA													
1400.01 Parcelle 104 verger	2022/04	20 355.00	24 372.30			24 372.30	4 900.00	4 900.00		14 572.30	3		
1400.02 Columbarium et jardin souvenir	155	18 000.00	16 890.90			16 890.90	8 690.90	2 100.00		6 100.00	3		
1400.03 éclairage terrain communal	162	73 000.00	61 399.10			61 399.10	51 098.10	7 300.00		3 001.00	1		
1401 Routes et voies de communication PA													
1401.01 génie civil trottoir RC289	RC289		94 338.55			94 338.55	52 238.55	3 200.00		38 900.00	12		
éclairage public	130	55 000.00	57 948.00			57 948.00	26 148.00	2 900.00		28 900.00	10		
génie civil trottoir RC294	RC294		50 739.80			50 739.80	27 239.80	1 800.00		21 700.00	12		
réfection du pont	137	130 000.00	87 450.00			87 450.00	3 950.00	3 950.00		79 550.00	20		
Réfection Villarzel	173	75 000.00	61 190.55			61 190.55	12 041.60	3 100.00		46 048.95	15		
Réfection Vernes	174	103 000.00	93 849.00			93 849.00	23 499.20	4 700.00		65 649.80	14		
1401.07 Rue du Collège	194	66 500.00	53 800.00			53 800.00	5 700.00	1 900.00		46 200.00	24		
1401.08 glissement de terrain	164	105 000.00	31 759.00			31 759.00	7 419.00	1 060.00		23 280.00	22		
1401.09 sécurité routière	2023/05	83 000.00	64 495.42			64 495.42		6 450.00		58 045.42	9		
1402 Ports et aménagement des cours d'eau PA													
1402.01 barrière ruisseau	179	31 000.00	32 200.60			32 200.60	16 100.00	3 220.00		12 880.60	4		
1403 Autres travaux de génie civil PA													
1403.03 remplacement conduite d'alimentation d'eau	197	181 500.00	151 086.80	15 745.70		135 341.10	6 050.00	6 050.00		123 241.10	21		
1403.05 remplacement conduite du collège (préavis 194)	194	73 100.00	47 633.35			47 633.35	6 583.35	1 650.00		39 400.00	24		
1403.06 réseau d'eau des fontaines	154	27 000.00	22 393.60			22 393.60	19 123.60	2 390.00		880.00	1		
1403.09 conduite d'eau Garitelles	2022/06	168 000.00	92 471.88	33 876.90		126 348.78	4 220.00	35 337.00		86 791.78	28		
1403.10 compteurs numériques	190	43 000.00	55 224.70			55 224.70	21 484.70	5 380.00		28 360.00	5		
1403.11 Système d'information SIT	164	20 000.00	25 589.00			25 589.00	15 953.00	1 950.00		7 686.00	4		
1404 Bâtiments PA													
1404.01 rénovation ancien collège	120	120 000.00	144 884.50			144 884.50	50 084.50	5 000.00		89 800.00	18		
1404.02 Bâtiment ancien collège rénovation	129	185 000.00	166 243.00			166 243.00	49 543.00	5 500.00		111 200.00	20		
1404.03 réaffectation petite laiterie	180	160 000.00	163 752.10			163 752.10	5 500.00	5 500.00		152 752.10	28		
1404.04 Abri terrasse salle communale	181	60 000.00	65 030.90			65 030.90	32 590.90	6 530.00		25 910.00	4		
1404.05 grande salle réfection toit	187	272 500.00	270 950.00			270 950.00	28 050.00	9 350.00		233 550.00	25		
1404.06 éclairage grande salle	161	18 000.00	15 758.00			15 758.00	10 916.00	1 560.00		3 282.00	2		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) Ependes VD - 2025

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes (+/-) en N	Aliénations et sorties en N (-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.25	Amortissements cumulés au 01.01.25	Amortissements planifiés en N (-)	Amortissements non planifiés en N (-)	Valeur comptable nette au 31.12.25	Durée restante de l'amortissement	Réserves de préfinancement au 01.01.N	Réserves de préfinancement au 31.12.N
142 Immobilisations incorporelles PA													
1420 Logiciels PA													
(liste)													
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA													
(liste)													
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA													
1427.01 PDDE	2021/06	35 000.00	11 180.35	20 059.25		31 239.60				31 239.60			
1427.02 Pacom	2023/04	90 000.00	108 954.25	1 956.85		110 911.10	110 911.10			-			
1429 Autres immobilisations incorporelles PA													
1429.01 Pacom	2023/04	90 000.00	110 911.10	- 10 000.00		100 057.10		10 000.00		90 057.10	9		
Total immobilisations incorporelles													
146 Subventions d'investissement													
(liste)													
Total subventions d'investissement													
Total immobilisations du PA							661 806.05	228 522.42	-	1 700 991.30			

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE FINANCIER) au 31.12.2025

Immobilisations	N° du préavis (si applicable)	Crédit accordé (si applicable)	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, alienations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements et réévaluations cumulées au 01.01.2025 (-)	Amortissements planifiés (si applicable) et réévaluations (moins-values) en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement (si applicable)	Valeur fiscale	Revenus générés en 2025
108 Immobilisations corporelles et incorporelles PF												
1080 Terrains PF (avec n° de parcelle) (à lister)			351 675			351 675			351 675			
TOTAL Terrains PF		-	351 675	-	-	351 675	-	-	351 675		-	-
1084 Bâtiments PF (à lister)												
TOTAL Bâtiments PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1087 Installations en construction PF (à lister)												
TOTAL Installations en construction PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
1089 Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF (à lister)												
TOTAL Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
108 Total immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine financier			351 675			351 675			351 675			

Tableau des indicateurs financiers (Ependes)

Taux d'endettement net (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
-46%	-63%	-75%	-78%	-34%	58.0%
< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique		<i>La différence entre les engagements de la commune et son patrimoine financier représente sa dette nette ou, si négative, sa fortune nette. Il est tenu compte des dettes nettes des associations de communes. Afin de déterminer si la dette nette d'une commune est supportable, celle-ci est rapportée à ses revenus fiscaux retraités pour tenir compte des effets redistributifs de la péréquation.</i>			
Commentaire:					

Degré d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
54.0%	100.0%	44.0%	246.0%	32.0%	95.0%
≥ 100% : optimal 80% – 100% : acceptable à bon 50% – 80% : insuffisant < 50% : problématique		<i>Indique la part des investissements nets de la commune financée directement par la marge d'autofinancement provenant de son exploitation annuelle.</i>			
Commentaire:					

Degré de couverture de charges (%)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2023 - 2025
97.2%	94.1%	101.6%	132.0%	104.1%	97.6%
≥ 100% : pas d'excédent de charges 99% – 99,9% : acceptable 95% – 99% : insuffisante < 95% : problématique		<i>Indique le rapport entre revenus et charges courantes. Selon la « règle d'or » de la gestion financière, revenus et charges courantes devraient s'équilibrer à moyen terme. À la différence des autres indicateurs, la moyenne est calculée sur 3 ans.</i>			
Commentaire:					

Taux d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
2.2%	0.6%	6.2%	27.8%	10.0%	10.1%
> 10% : bon 6% – 10% : suffisant 3% – 6% : insuffisant < 3% : mauvais		<i>Indique la part des revenus courants qu'une collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements, c'est-à-dire sans recourir à l'emprunt.</i>			
Commentaire:					

Proportion des investissements (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
5.7%	8.8%	14.1%	16.1%	27.9%	14.5%
> 20% : élevée 10% – 20% : moyenne 5% – 10% : faible < 5% : très faible		Indique l'intensité de l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.			
Commentaire:					

Dette brute par rapport aux revenus (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
28%	95%	93%	87%	128%	84%
< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique		Renseigne sur la part des revenus courants qui serait nécessaire pour amortir complètement la dette brute de la collectivité publique. Il est tenu compte des dettes brutes des associations de communes.			
Commentaire:					

Part des charges d'intérêts (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
-0.6%	-1.1%	-1.3%	-0.6%	-0.4%	-1%
< 2% : bonne 2% – 5% : acceptable 5% – 8% : forte > 8% : mauvaise		Indique quelle proportion des revenus courants est affectée au paiement des charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.			
Commentaire:					

Part du service de la dette (en %)

MCH2	MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
5.7%	5.5%	3.3%	2.9%	5.7%	4.5%
< 5% : faible 5% – 10% : acceptable 10 – 15% : élevée > 15% : excessive		Indique dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une part élevée résulte en un amoindrissement de la marge de manœuvre budgétaire.			
Commentaire:					



PREAVIS N° 2026/02

MUNICIPALITÉ
1434 EPEDES

Ependes, le 4 mai 2026

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'EPENDES
Concernant
L'arrêté d'imposition pour l'année 2027

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseiller(ère)s,

Préambule

Le taux d'imposition pour le point 1 de l'arrêté d'imposition, actuellement en vigueur, se monte à 73.5 % et est valable jusqu'à fin décembre 2026.

La Municipalité propose que le taux d'imposition pour 2027 soit reconduit à 73.5 % pour ce point concernant les impôts sur le revenu, la fortune, le bénéfice et le capital. Les autres points restent également inchangés.

Conclusion

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseiller(ère)s, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES

- vu le préavis N° 2026/02 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission désignée pour son examen,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

Article 1 : d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel que présenté par la Municipalité.

Article 2 : l'approbation du Conseil d'Etat est réservée.

Approuvé par la Municipalité en sa séance du 4 mai 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Christian Bavaud

La secrétaire :



Céline Leuba

Annexe : arrêté d'imposition 2027

A retourner en 4 exemplaires daté et signé
à la préfecture pour le.....

District de Jura-Nord vaudois
Commune de Ependes (VD)

ARRETE D'IMPOSITION pour 2027 à 2027

Le Conseil général/communal de Ependes (VD).

Vu la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (ci-après : LICom) ;

Vu le projet d'arrêté d'imposition présenté par la Municipalité,

arrête :

Article premier - Il sera perçu pendant 1 an(s), dès le 1er janvier 2027, les impôts suivants :

1 Impôt sur le revenu et sur la fortune, sur le bénéfice et sur le capital, impôt minimum et impôt spécial dû par les étrangers.

En pour-cent de l'impôt cantonal de base : 73.5%

2 Impôt spécial particulièrement affecté à des dépenses déterminées

En pour-cent de l'impôt cantonal de base : 0%

3 Impôt foncier proportionnel sans défalcation des dettes basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles

Immeubles sis sur le territoire de la commune :

par mille francs 1 Fr.

Constructions et installations durables édifiées sur le terrain d'autrui ou sur le domaine public sans être immatriculées au registre foncier (art. 20 LICom) :

par mille francs 0 Fr.

Sont exonérés :

- a) les immeubles de la Confédération et de ses établissements dans les limites fixées par la législation fédérale;
- b) les immeubles de l'Etat, des communes, des associations de communes, des fédérations de communes ou des agglomérations vaudoises, et de leurs établissements et fonds sans personnalité juridique, ainsi que les immeubles de personnes morales de droit public cantonal qui sont directement affectés à des services publics improductifs;
- c) les immeubles des Eglises reconnues de droit public (art. 170 al.1 Cst-VD), des paroisses et des personnes juridiques à but non lucratif qui, à des fins désintéressées, aident les Eglises dans l'accomplissement de leurs tâches et des communautés religieuses reconnues d'intérêt public (art. 171 Cst-VD).

4 Impôt personnel fixe

De toute personne majeure qui a son domicile dans la commune au 1er janvier :

10 Fr.

Sont exonérés :

- a) les personnes indigentes;
- b) l'exemption est de 50 % pour chacun des conjoints ou des partenaires enregistrés qui ne sont pas contribuables indépendants pour l'impôt sur le revenu et la fortune.
- c) l'arrêté communal d'imposition peut décréter d'autres exonérations totales ou partielles.

5 Droits de mutation, successions et donations

a) Droits de mutation perçus sur les actes de transferts immobiliers : par franc perçu par l'Etat 50 cts

b) Impôts perçus sur les successions et donations : (1)

en ligne directe ascendante : par franc perçu par l'Etat 20 cts

en ligne directe descendante : par franc perçu par l'Etat 20 cts

en ligne collatérale : par franc perçu par l'Etat 100 cts

entre non parents : par franc perçu par l'Etat 100 cts

6 Impôt complémentaire sur les immeubles appartenant aux sociétés et fondations (2).

par franc perçu par l'Etat 50 cts

7 Impôt sur les loyers

(Cet impôt est dû par le locataire ou par le propriétaire occupant lui-même son immeuble)

Sur les loyers des immeubles situés sur le territoire de la commune.

pour-cent du loyer 0%

Les loyers non commerciaux bénéficient des défalcatons pour charges de famille suivantes :

8 Impôt sur les divertissements

Sur le prix des entrées et des places payantes :

10 %

Notamment pour :

- a) les concerts, conférences, expositions, représentations théâtrales ou cinématographiques et autres manifestations musicales, artistiques ou littéraires;
- b) les manifestations sportives avec spectateurs;
- c) les bals, kermesses, dancings;
- d) les jeux à l'exclusion des sports.

Exceptions :

9 Impôt sur les chiens

(selon art.10 du règlement du 6 juillet 2005 concernant la perception de l'impôt sur les chiens)

par franc perçu par l'Etat 40 Fr.

Exonérations :

(1) Le nombre de centimes additionnels peut être d'autant plus élevé que le degré est plus éloigné.

(2) Cet impôt ne peut être perçu que par les communes qui prélèvent le droit de mutation sur les transferts d'immeubles

Choix du système de perception	Article 2. - Les communes ont le choix entre percevoir elles-mêmes leurs taxes et impôts ou charger l'administration cantonale de recouvrer ces éléments pour leur compte (art. 38 et 38a de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux LICom).
Échéances	Article 3. - La loi (annuelle) sur l'impôt (RSV, parution FAO en décembre) prévoit à son article 11 les termes généraux d'échéance.
Paiement - intérêts de retard	Article 4. - La commune fixe le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par elle-même à 5 % l'an. L'intérêt de retard court dès la fin d'un délai de paiement de trente jours après l'échéance de la contribution. A défaut, c'est la loi (annuelle) sur l'impôt qui s'applique (art. 13 al. 1).
Remises d'impôts	Article 5. - La municipalité peut accorder une remise totale ou partielle des impôts, intérêts de retard, majorations, rappels d'impôts et amendes, lorsque le paiement intégral frapperait trop lourdement le contribuable en raison de pertes importantes ou de tous autres motifs graves.
Infractions	Article 6. - Les décisions prises en matière d'amendes pour l'impôt cantonal sur le revenu et sur la fortune, sur le bénéfice net, sur le capital et l'impôt minimum sont également valables pour l'impôt communal correspondant.
Soustractions d'impôts	Article 7. - Les soustractions d'impôts et taxes qui sont propres à la commune seront frappées d'amendes pouvant atteindre 2 fois (maximum 8 fois) le montant de l'impôt ou de la taxe soustraite, indépendamment de celui-ci. Elles sont prononcées par la municipalité sous réserve de recours à la commission communale de recours.
Commission communale de recours	Article 8. - Les décisions prises en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales peuvent faire l'objet d'un recours écrit et motivé, dans les 30 jours dès la notification du bordereau auprès de l'autorité qui a pris la décision attaquée, conformément à l'article 46 de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LICom).
Recours au Tribunal cantonal	Article 9. - La décision de la commission communale de recours peut faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal dans les 30 jours dès sa notification.
Paiement des impôts sur les successions et donations par dation	Article 10. - Selon l'art. 1er de la loi du 27 septembre 2005 "sur la dation en paiement d'impôts sur les successions et donations" modifiant celle du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, la Commune peut accepter de manière exceptionnelle le paiement des impôts sur les successions et donations par dation selon les règles et procédures fixées par la loi cantonale du 27 septembre 2005.

Ainsi adopté par le Conseil général/ dans sa séance du 10 juin 2026

Le président :

La secrétaire :

David Burckhardt

Sabine Clot



MUNICIPALITÉ
1434 EPEDES

PREAVIS N° 2026/03

Ependes, le 5 mai 2026

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'ÉPENDES

concernant

**les indemnités du Bureau du Conseil, des membres des Commissions,
du (de la) Président(e) et du (de la) Secrétaire du Conseil,
du (de la) Syndic(que), des membres de la Municipalité
et des collaborateurs(trices) de la Commune.**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Nous nous référons au chapitre III du Règlement du Conseil général (attributions et compétences), art. 13 al. 14, ainsi qu'à l'art. 16 de la Loi sur les communes qui stipulent :

Art. 13 al. 14 du Règlement du Conseil général :

Le Conseil délibère sur la fixation des indemnités éventuelles des membres du Conseil, des membres des Commissions, du Président et du Secrétaire du conseil, du Syndic et des membres de la Municipalité. Cette décision est prise, en général, une fois au moins par législature.

Art. 16 de la Loi sur les communes :

Sur proposition de la municipalité, le conseil général fixe les indemnités du syndic et des membres de la municipalité.

Sur proposition du bureau, il fixe celles des membres du conseil, du secrétaire du conseil et, cas échéant, de l'huissier.

Cette décision est prise, en principe, une fois au moins par législature.

2. HISTORIQUE DES TRAITEMENTS ET MISE A JOUR

Le tarif horaire actuel des susnommés (CHF 30.00) demeure inchangé depuis le 1^{er} janvier 2015, soit depuis plus de 11 ans. Précédemment, il était de CHF 22.00 dès 2002. En 2019, la Municipalité d'Ependes avait proposé d'augmenter le tarif de base des salaires des membres de la Municipalité, y compris pour la Syndicature (préavis n° 183). Ce préavis avait été accepté avec pour argument : « *Tenant compte à la fois des contraintes tant sur la vie professionnelle que privée pour celles et ceux qui acceptent un mandat politique d'une telle importance, comme aussi de la charge réelle de travail qu'elle représente* ». Aujourd'hui, ces arguments sonnent toujours juste et il semble judicieux de valoriser les engagements politiques pour l'intérêt de la Commune.

3. PROPOSITION DES LA LEGISLATURE 2026 - 2031

Libellé		Situation actuelle	Proposition
1	Traitement annuel		
1.1	Municipalité	CHF 4 000.00	CHF 4 000.00
1.2	Sydicature	CHF 6 000.00	CHF 6 000.00
2	Activités exercées par la Municipalité et le Syndic		
2.1	Tarif horaire	CHF 30.00	CHF 40.00
2.2	Prix des jetons de présence	CHF 30.00	CHF 30.00
3	Prix de l'heure de Commune	CHF 30.00	CHF 40.00
4	Rémunération de l'huissier	à l'heure	
5	Rémunération du Président du Conseil général, de son Vice-Président, du Secrétaire ainsi que des membres des Commissions et du Bureau électoral		
5.1	Forfait annuel Président	CHF 500.00	CHF 500.00
	Forfait annuel Secrétaire	CHF 700.00	CHF 700.00
	Forfait annuel Vice-Président et membres Commissions	CHF -	CHF -
5.2	Tarif horaire	CHF 30.00	CHF 40.00

4. IMPLICATION FINANCIERE

Une augmentation du montant des vacations à CHF 40.00 engendrerait une augmentation (moyenne sur les deux dernières années) :

- de CHF 12300.00 pour la Municipalité ;
- de CHF 920.00 pour le Bureau électoral et les Commissions ;
- de CHF 4800.00 pour les collaborateurs(trices).

L'augmentation totale serait ainsi d'environ CHF 18020.00 par année.

5. CONCLUSIONS

La Municipalité propose un ajout de CHF 10.00 de l'heure au montant des vacations du Bureau du Conseil, des membres des Commissions, du (de la) Président(e) et du (de la) Secrétaire du Conseil, du (de la) Syndic(que), des membres de la Municipalité et des collaborateurs(trices) de la Commune.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES
vu le préavis municipal n° 2026/03
entendu le rapport de sa Commission et
considérant que cet objet a été régulièrement
porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

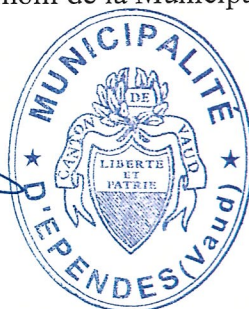
1. D'adopter le préavis n° 2026/03 relatif aux indemnités du Bureau du Conseil, des membres des Commissions, du (de la) Président(e) et du (de la) Secrétaire du Conseil, du (de la) Syndic(que), des membres de la Municipalité et des collaborateurs(trices) de la Commune ;
2. D'accepter l'augmentation des indemnités telle que proposée, soit CHF 10.00, passant ainsi l'heure de Commune de CHF 30.00 à CHF 40.00 ;
3. De fixer l'entrée en vigueur de la présente décision au 1^{er} juillet 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Christian Bavaud



La Secrétaire



Céline Leuba



MUNICIPALITÉ
1434 EPEDES

PREAVIS N° 2026/04

Ependes, le 11 mai 2026

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'ÉPENDES

concernant

la gestion des archives communales

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Les archives communales rassemblent à la fois des documents historiques qui ont une valeur patrimoniale et des archives plus récentes, appelées intermédiaires et courantes, qui attestent juridiquement et administrativement du traitement des dossiers.

Plusieurs siècles de documents sont ainsi entreposés dans les différents locaux d'archives à Ependes. A toute cette documentation physique s'ajoutent, depuis plusieurs années, les nombreux fichiers numériques produits ou reçus.

Cependant, et depuis plus de 19 ans, le traitement des archives communales a été mis de côté, au profit d'autres tâches. Il est aujourd'hui temps de mettre à jour tout le système d'archivage de la Commune.

Ce préavis propose de procéder au rattrapage de l'archivage des 19 dernières années, d'organiser les archives historiques et de numériser l'ensemble des dossiers de construction.

2. PRINCIPES LEGAUX

Au niveau cantonal, la Loi sur l'archivage (LArch) et son Règlement d'application (RLArch) définissent les grandes orientations à suivre. La LArch précise que les autorités ont la garde de leurs archives courantes et intermédiaires (art. 4). Les autorités tiennent compte des exigences de l'archivage lors de la conception ou du choix de leurs systèmes de gestion électronique des données (art. 7). Les Communes gèrent leurs archives de façon indépendante et conservent leurs archives historiques. Le Syndic est responsable de leur bonne gestion (art. 8). Les articles 10 à 15, liés à la Loi sur l'information et la Loi sur la Protection des données, règlent l'accès aux archives communales en précisant, entre autres choses, les délais de protection des documents.

Le RLArch détaille le rôle de l'autorité : les documents doivent permettre en tout temps de vérifier ses activités et d'en rendre compte. Seuls les documents complets et fiables sont conservés. L'autorité doit prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour éviter toute perte, détérioration ou falsification (art. 3). Le Syndic peut déléguer ses attributions au secrétaire municipal ou à un archiviste professionnel (art. 14).

3. SITUATION ACTUELLE

La Commune d'Ependes dispose d'une gestion d'archives qui doit être mise à jour, afin de clarifier le classement, la conservation, la durée et les conditions d'élimination des documents, conformément aux prescriptions des Archives cantonales vaudoises.

De plus, aucun archivage n'a été effectué depuis 2007, si bien que le retard est conséquent et le rattrapage matériellement impossible à intégrer au travail courant du greffe.

En outre, les dossiers de construction deviennent de plus en plus volumineux, si bien qu'une numérisation permettrait ensuite leur archivage, et, partant, offrirait un gain de place non négligeable dans le bureau communal.

4. MOTIVATION

Les archives historiques anciennes d'Ependes ont fait l'objet d'un inventaire sommaire réalisé en 1985 par deux archivistes des ACV. Une deuxième intervention archivistique menée cette fois-ci par MSE Conseil a eu lieu en 2007. Les deux ensembles et l'arriéré d'archives constitué depuis 2007 nécessitent une nouvelle opération de traitement. Les Archives Cantonales Vaudoises recommande de procéder comme il suit :

- a) Elimination sécurisée de documents qui ne sont plus à conserver
- b) Reprise et fusionnement des deux inventaires précédents, et reconditionnement des archives historiques anciennes
- c) Tri, reconditionnement et inventariage de l'arriéré d'archives. Cela comprend l'ensemble des dossiers clos non compris dans les inventaires existants. Il s'agit des opérations suivantes :
 - Epuration des classeurs et dossiers suspendus
 - Reconditionnement des archives dans des contenants adaptés
 - Intégration des archives traitées dans l'inventaire des archives historiques en respectant sa logique
- d) Mise aux rayons des archives traitées dans le local des archives historiques.

Les dossiers de construction sont classés actuellement par numéro de parcelle. Un inventaire spécifique permettrait de les classer avec d'autres critères (numéro ECA, adresse, propriétaires, dates, numéro CAMAC). Un meilleur suivi serait ainsi garanti, avec plusieurs points d'accès aux dossiers.

Les documents sont actuellement dans des contenants acides (boîtes, chemises, enveloppes, classeurs, etc.), qui accélèrent le processus d'altération du papier. Du matériel adapté protège les documents et leur donne les meilleures chances de traverser les siècles. L'opération de reconditionnement peut aussi permettre de réduire les volumes de façon substantielle et d'optimiser l'occupation des locaux.

Le volume d'archives à traiter est relativement conséquent, et les opérations décrites ci-dessus prendront du temps et se révéleront relativement techniques.

5. PROPOSITION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a pris conseil auprès d'une maison spécialisée dans l'archivage, la société docuteam SA, basée à Yverdon-les-Bains, ainsi qu'auprès de la société Everial, basée à Lully-sur-Morges. Les deux sociétés ont proposé des services complémentaires, soit :

- Phase 1 : docuteam SA, pour la mise à jour de l'organisation et l'épuration de nos archives communales, ainsi que le rattrapage des archives depuis 2007 et l'archivage physique des dossiers de construction après numérisation ;
- Phase 2 : Everial, pour le reconditionnement et la numérisation des dossiers de constructions.

Ces propositions se résument ainsi :

1 ^{ère} phase - docuteam SA			
Objectifs	Heures	Prix	Coût
1. Evaluation des archives	20h	CHF 140.00	CHF 2800.00
2. Traitement des archives et conseil de gestion	220h	CHF 125.00	CHF 27500.00
3. Supervision scientifique	4h	CHF 180.00	CHF 720.00
Total HT (y compris temps de trajet)			CHF 31020.00
Frais de transport			CHF 50.00
Frais d'élimination confidentielle	15h	CHF 25.00	CHF 375.00
Frais de matériel	100	CHF 25.00	CHF 2500.00
Total du mandat TTC			CHF 36694.55

Dans cette offre, il a été pris en compte un volume de 25 mètres linéaires (ml) dans les bureaux (8 ml bourse, 8 ml administration, 2 ml dossiers suspendus, 7 ml permis de construire), 27 ml dans le local d'archives (12 ml archives historiques, 15 ml archives intermédiaires) et 4 ml dans le galetas.

Cette offre englobe également la formation du greffe pour la gestion de l'archivage courant, une fois rattrapées les 19 années de retard.

2 ^e phase - Everal			
Objectifs	Pages	Prix unitaire	Coût
Préparation des dossiers	5000	CHF 0.16	CHF 8000.00
Numérisation en couleur	5000	CHF 0.16	CHF 8000.00
Indexation saisie	1730	CHF 0.83	CHF 1435.90
Total HT			CHF 17435.90
Fournitures matériel et transports			CHF 272.15
Numérisation document hors normes, estimation	100	CHF 7.10	CHF 710.00
Total du mandat TTC			CHF 20041.40

L'offre d'Everal a été établie sur la base de 346 dossiers de construction, soit une estimation de 5000 pages à numériser au total.

Un travail préliminaire serait effectué par le greffe, soit le conditionnement uniformisé de tous les dossiers de construction. Il est précisé que certains dossiers, anciens, ne comportent que quelques pages, alors que d'autres peuvent représenter l'équivalent de plusieurs classeurs fédéraux. Ce travail préliminaire, qui sera effectué en plus du travail régulier du greffe, peut être estimé à environ CHF 7000.00.

Bien que le coût de toute cette procédure puisse paraître élevé, il n'en demeure pas moins impératif. En effet, le rattrapage des 19 ans de retard dans les archives est légalement obligatoire. Ce travail, chronophage, doit être effectué par des archivistes professionnels. Il permettra d'appliquer une structure de classement uniforme, de transmettre un savoir sans passer par la mémoire des anciens collaborateurs, de dresser plus facilement un inventaire détaillé des documents et de libérer de l'espace dans le bureau communal.

En résumé, le coût du rattrapage total de l'archivage arriéré et de la numérisation des dossiers de construction se présente comme il suit :

- Offre docuteam	CHF 36694.55
- Offre Everal	CHF 20041.40
- Travail supplémentaire du greffe	CHF 7000.00
- Divers imprévus	CHF 5000.00
TOTAL arrondi	CHF 68800.00

Pour le futur, un montant sera prévu au budget pour l'archivage courant, ceci afin d'éviter une nouvelle accumulation de retard et pérenniser ainsi l'archivage.

6. AMORTISSEMENT

Le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom ; BLV 175.31.1) a été modifié le 29 novembre 2023, avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Ces dispositions fixent de nouvelles durées d'amortissement des investissements obligatoirement amortissables en fonction de la catégorie d'immobilisations.

Dès lors, les amortissements proposés dans le présent préavis sont fixés en application du nouvel article 17 alinéa 1 RCCom et de son annexe 1.

La Municipalité propose le financement de cette dépense par la trésorerie courante.

Elle sera amortie sur une durée de 10 ans.

7. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES
vu le préavis municipal n° 2026/04
entendu le rapport de sa Commission et
considérant que cet objet a été régulièrement
porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

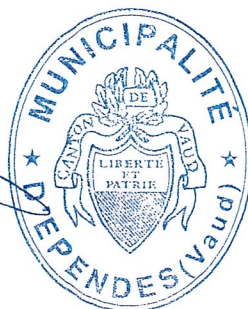
1. D'adopter le préavis n° 2026/04 relatif à la gestion des archives communales ;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever dans la trésorerie courante un montant de CHF 68800.00 pour ce préavis.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Christian Bavaud



La Secrétaire



Céline Leuba



MUNICIPALITÉ

1434 EPENDES

PREAVIS N° 2026/05

Ependes, le 19 mai 2026

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL D'ÉPENDES

concernant

**une demande de crédit relative à la construction d'une halle de stockage
avec local de voirie intercommunale**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil général à accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 4'140'000.00** pour la construction d'une halle de stockage, incluant le service de voirie intercommunale.

PRÉAMBULE

En préambule, il est rappelé qu'un premier préavis (2025-04) avait été présenté au Conseil général de juin 2025, préavis qui a été retiré. A la suite des remarques de la Commission des préavis, une Commission d'étude ad-hoc a été constituée. Durant l'année écoulée, plusieurs séances de travail ont eu lieu en présence des membres de la Commission et des Municipaux. Le nouveau projet présenté aujourd'hui est dès lors remanié et plus abouti.

Pour rappel, notre zone Pré-Vuacoz a connu un essor important durant les 13 dernières années (1ère vente de terrain à la société « Streetbox ») avec l'arrivée de plusieurs PME et raisons individuelles. Celles-ci ont toutes acquis du terrain avec l'accord de notre Conseil général. Actuellement, il reste une zone non réalisée d'environ 5'000 m² qui est *de facto* propriété de la Commune d'Ependes. La Municipalité travaille depuis de nombreuses années sur la réalisation d'une halle comprenant une voirie intercommunale, ainsi que des boxes dédiés à la location à l'intention du secteur économique secondaire.

Depuis 2013, la zone Pré-Vuacoz s'est développée et construite sur environ 16'000 m², ceci grâce à la vente de plusieurs parcelles. Sur le terrain restant, la Municipalité a imaginé construire sa propre halle. Aujourd'hui, notre Commune ne possède aucun local au village suffisamment grand permettant d'accueillir tout ce qui touche à la voirie et à l'entretien des espaces verts (matériel, véhicules, stockage de sel, stockages divers, atelier de petite réparation, etc...). La zone Pré-Vuacoz serait un endroit idéal pour réaliser cette construction tout en pouvant proposer un grand volume locatif de boxes à des entreprises du secteur secondaire.

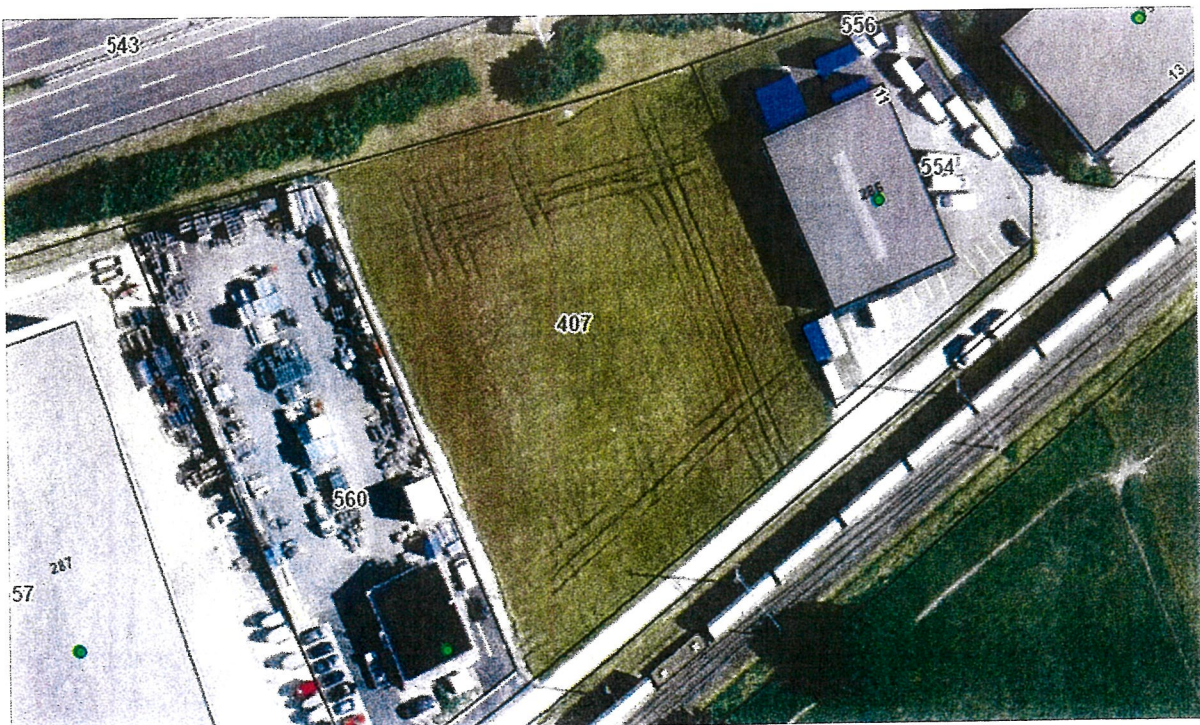
DESCRIPTION DU PROJET

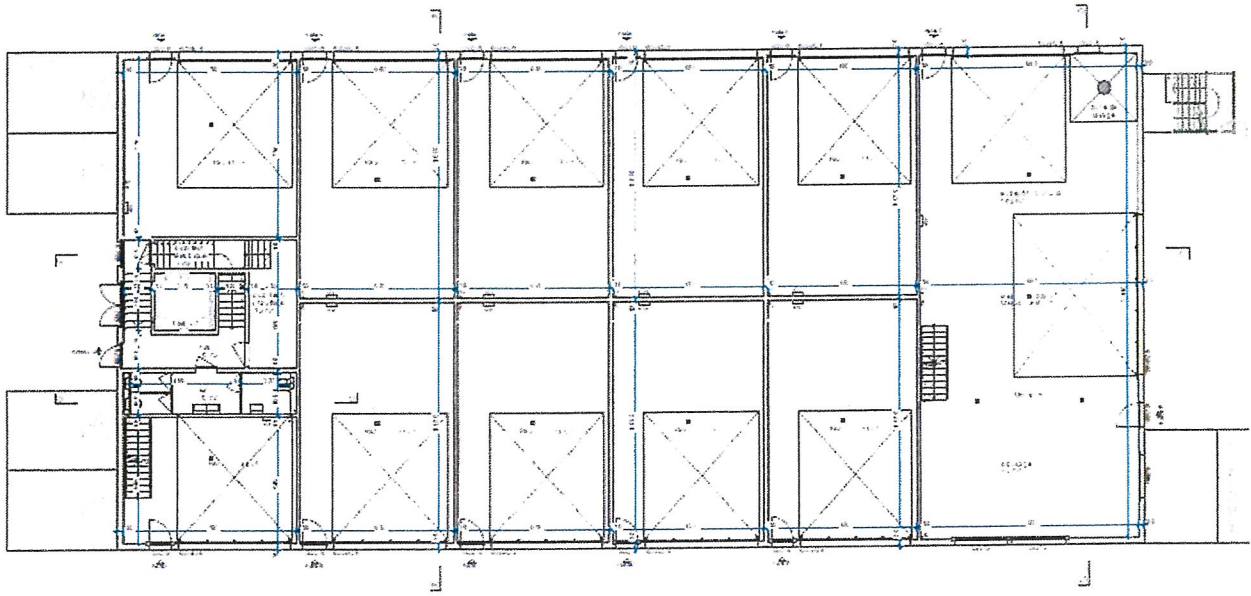
La construction de la halle de stockage s'intègre dans l'étude de l'aménagement d'une voirie intercommunale, comprenant l'ensemble des besoins nécessaires au fonctionnement technique de notre Commune, ainsi que des boxes dédiés à la location. Aujourd'hui, cette zone est déjà composée de différentes halles destinées au secteur secondaire. Nous avons la possibilité via ce projet de terminer cette zone artisanale et de pérenniser nos finances communales. A noter que le reste des parcelles de cette zone a été vendu dans sa totalité et que notre Commune a l'opportunité de construire une halle sur la dernière parcelle lui appartenant.


La nouvelle halle représenterait une surface au sol de 1008 m² pour un volume de 8870 m³. La voirie intercommunale occuperait environ 208 m² au rez-de-chaussée et comprendrait une mezzanine de 60 m² sur laquelle sont prévus un bureau, un local de pause, des vestiaires et un WC. Ces locaux respectent les normes pour 2 à 4 employés.

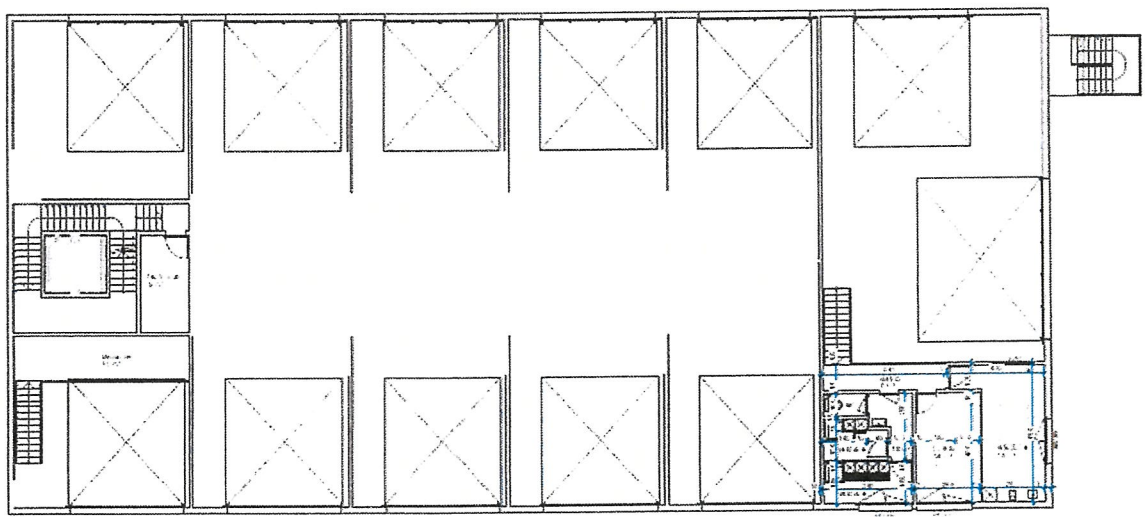
En sus, nous pourrions proposer 2 à 22 espaces locatifs modulables SPBU dès 43 m². Cela représente une surface locative totale d'environ 1710 m² qui pourrait se louer à un tarif de CHF 130.00/m² à CHF 160.00/m², soit un volume locatif potentiel d'environ CHF 222'300.00/an à CHF 273'600.00/an (à un taux de remplissage maximum) pour notre Commune, auquel il convient de déduire les intérêts hypothécaires, l'amortissement, le fonds d'entretien, l'entretien courant, les assurances et les frais de gérance. Dans l'idéal, les boxes seraient loués en bloc, c'est-à-dire le haut et le bas au même locataire. Si de telles locations ne devaient pas être envisageables pour tous les blocs, les boxes du haut pourraient alors être loués indépendamment des boxes du bas.


Les prix mentionnés ci-dessus sont bien évidemment indicatifs du marché actuel. Les dernières années écoulées ont montré que les prix augmentent régulièrement, mais nous ne pourrions connaître le rendement escompté que lorsque le bâtiment sera construit et équipé pour accueillir des locataires.

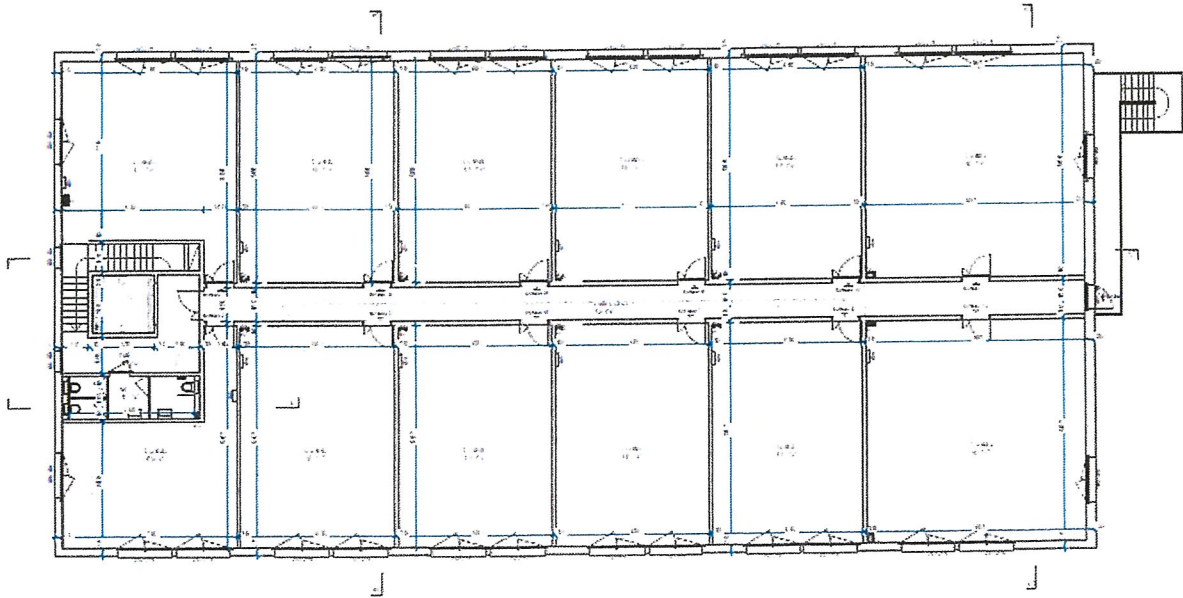





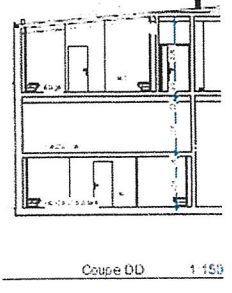
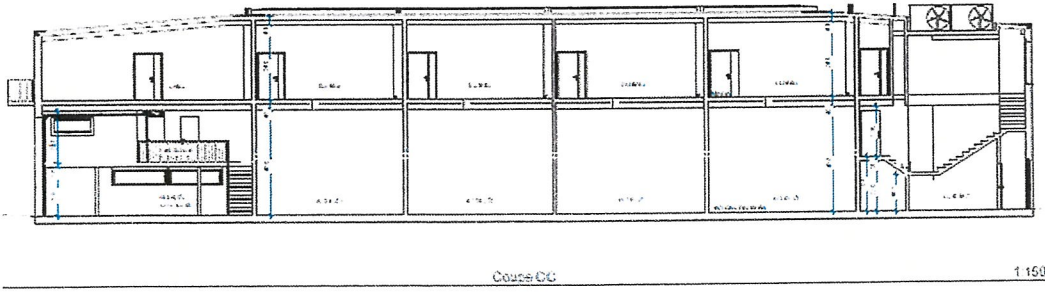
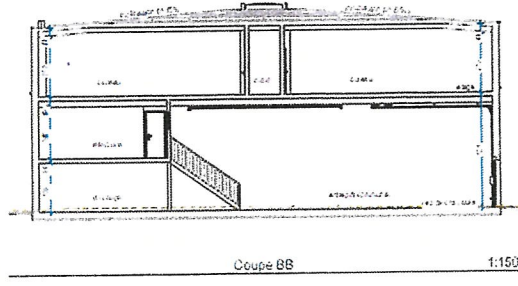
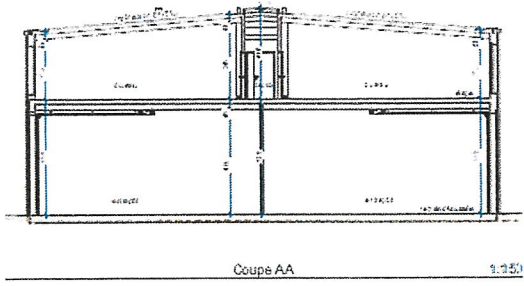
Objet	Construction de halles et bureaux sur la parcelle 407, Chemin des Gorges à Ependes						
Propriétaire	Ependes la Commune						
Plan	Rez-de-chaussée						
Plan	02	14 05 26	1:500	Affaire n°	Départ	Forme	
Quartier					Jolim	ADP	




Objet	Construction de halles et bureaux sur la parcelle 407, Chemin des Gorges à Ependes						
Propriétaire	Ependes la Commune						
Plan	Mezzanine						
Plan	02	14 05 26	1:500	Affaire n°	Départ	Forme	
Quartier					Jolim	ADP	



Quadrant: Construction de halles et bureaux sur la parcelle 407, Chemin des Serres à Ependes						 Imotech sari Entreprise Immobilière Entreprise Générale <small>10, rue de la République - 91000 Evry - France Tel: 01 69 10 10 10 - Fax: 01 69 10 10 11</small>
Projet de loi: Ependes la Commune						
Plan: Etage						
Plan: Quartier-est	Plan: 04	Scale: 1/250	Scale: 1:150	Author: A. H. S. S.	Scale: 1:150	Plan: A3H



Quadrant: Construction de halles et bureaux sur la parcelle 407, Chemin des Serres à Ependes						 Imotech sari Entreprise Immobilière Entreprise Générale <small>10, rue de la République - 91000 Evry - France Tel: 01 69 10 10 10 - Fax: 01 69 10 10 11</small>
Projet de loi: Ependes la Commune						
Plan: Coupe						
Plan: Quartier-est	Plan: 05	Scale: 1/250	Scale: 1:150	Author: A. H. S. S.	Scale: 1:150	Plan: A3H

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

1. EXCAVATION

- Terrassements, dégrappage et évacuation

2. GROS-ŒUVRE 1

- Installation de chantier, maçon, bennes de chantier, nettoyage intermédiaire, échafaudage
- Fouilles en rigole (immeuble), canalisations/drainages étanchéité bâtiment
- Béton et béton armé, maçonnerie
- Construction métallique, escaliers/mezzanine voirie
- Charpente structure

3. GROS-ŒUVRE 2

- Fenêtre en matière synthétique étage, entrée principale, menuiserie métal, portes d'entrée serrurerie ou PVC
- Portes industrielles motorisées (13x), ferblanterie, couverture panneau sandwich 165 mm Montanatherm
- Etanchéité, résines, y compris terrasse en toiture, vitrages de toits plats lanterneau
- Serrureries extérieures, garde-corps, ouvrages métalliques (boîtes à lettres)
- Isolation périph., crépi, peinture extérieure, stores à lamelles motorisés étage

4. INSTALLATIONS ELECTRIQUES

- Introduction électrique, énergie de chantier
- Installation solaire photovoltaïque partie DC – env. 153 kWp, installation centrale y compris tableau divisionnaires/unités, installation de courant fort équipement base des unités
- Lustrerie communs et extérieurs, installation à courant faible, télécom

5. CHAUFFAGE, VENTILATION

- Production de chaleur, PAC extérieur 2x
- Distribution de chaleur, y compris comptage
- Ventilation sécurité CO Voirie, extraction boxes, sanitaires

6. INSTALLATIONS SANITAIRES

- Introduction d'eau, appareils sanitaires fourniture et pose, adoucisseur d'eau
- Eau froide, compteurs, écoulements sanitaires, cuisine local voirie

7. INSTALLATIONS DE TRANSPORT

- Ascenseur monte-charge électromécanique 3000 kg

8. AMENAGEMENTS INTERIEURS 1

- Gypse, crépissage intérieurs, cloisons placoplâtre
- Serrurerie cage d'escalier, portes int. en bois y.c. palières, armoires vestiaires voirie

- Menuiserie courante, systèmes de verrouillage mécanique, cloisons sanitaires en éléments
- Défense incendie (extincteurs)

9. AMENAGEMENTS INTERIEURS 2

- Chapes ciment + isolation étage, revêtements de sols sans joints, résines communs y.c. escalier
- Revêtements sols en matières synthétiques, local commune
- Carrelage y.c. fourniture, faux-plafond, peinture et crépis intérieurs local voirie et communs
- Nettoyage du bâtiment

10. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Fouilles et canalisations (hors emprise imm.)
- Pavage drainant stationnement, enrobé
- Jardinage, arborisation construction paysagère, clôture
- Architecte phase AMEX

11. HONORAIRES

- Architecte phase I (jusqu'au permis) et II (dès le permis de construire)
- Ingénieur civil et géomètre
- Bilan thermique + certificat d'énergie

12. FRAIS SECONDAIRES ET AUTORISATIONS

- Autorisations, gabarit, taxes
- Canalisations, électricité, eau
- Assurance pour travaux en cours

DEVIS

Le bureau d'architectes en charge du mandat nous présente un devis conformément aux marchés publics, ainsi qu'aux différents CFC (code frais construction) nous occupant dans le cadre de ce projet.

Coût total de la réalisation de la halle :

CFC 20	Excavation	CHF	60'000.00
CFC 21	Gros-Œuvre I	CHF	1'150'000.00
CFC 22	Gros-Œuvre II	CHF	693'000.00
CFC 23	Installations électriques	CHF	563'000.00
CFC 24	Chauffage, ventilation	CHF	250'000.00
CFC 25	Installations sanitaires	CHF	108'000.00
CFC 26	Installations de transport	CHF	105'000.00

CFC 27	Aménagements intérieurs 1	CHF	141'000.00
CFC 28	Aménagements intérieurs 2	CHF	128'000.00
CFC 41-42	Aménagements extérieurs (construction et jardin)	CHF	367'000.00
CFC 49	Architecte phase AMEX	CHF	50'000.00
Sous-total CFC 2-4 + aménagements extérieurs		CHF	3'615'000.00
CFI 29	Honoraires :		
291	Architecte phase I (jusqu'au permis)	CHF	70'000.00
291.5	Architecte phase II (dès le permis de construire)	CHF	150'000.00
292	Ingénieur civil	CHF	50'000.00
296	Géomètre	CHF	7'000.00
296.1	Bilan thermique + certificat énergie	CHF	3'000.00
Sous-total		CHF	280'000.00
CFC 51	Autorisation et taxes :		
511	Autorisations, gabarits, taxes	CHF	5'000.00
512	Canalisations	CHF	30'000.00
512.1	Electricité	CHF	35'000.00
512.4	Eau	CHF	10'000.00
531	Assurance pour travaux en cours	CHF	5'000.00
582	Renchérissement sur 18 mois (1.5%)	CHF	60'000.00
CFC 583	Divers et imprévus :	CHF	100'000.00
Sous-total		CHF	245'000.00
Total TTC		CHF	4'140'000.00

Décompte financier :

Total général de la réalisation de la halle de stockage	CHF	4'140'000.00
Déduction des liquidités restantes des ventes	CHF	1'100'000.00
Montant du crédit de construction	CHF	3'040'000.00
Montant à financer annuellement	CHF	101'333.35

Décompte comptable :

Total de l'investissement porté au bilan	CHF	4'140'000.00
Montant de l'amortissement annuel	CHF	138'000.00
Montant couvert par le prélèvement au fonds d'investissement créé lors des ventes de parcelles	CHF	2'695'963.38
Part de l'amortissement annuel prélevé au fonds	CHF	89'865.45
Part de l'amortissement impactant les charges communales	CHF	48'134.55

REALISATION DES TRAVAUX

Le début des travaux sera programmé en fonction du planning du bureau d'architectes.

AMORTISSEMENT

Le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom ; BLV 175.31.1) a été modifié le 29 novembre 2023, avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Ces dispositions fixent de nouvelles durées d'amortissement des investissements obligatoirement amortissables en fonction de la catégorie d'immobilisations.

Dès lors, les amortissements proposés dans le présent préavis sont fixés en application du nouvel article 17 alinéa 1 RCCom et de son annexe 1.

La dépense sera amortie sur une durée de 30 ans.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL D'EPENDES
vu le préavis municipal n° 2026/05
entendu le rapport de sa Commission et
considérant que cet objet a été régulièrement
porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'autoriser la Municipalité à construire une halle de stockage sur la parcelle n° 407 de la zone Pré-Vuaccoz ;
2. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 4'140'000.00 pour le financement des travaux ;
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de CHF 3'040'000.00, auprès de l'établissement bancaire qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses, et de prélever le solde de CHF 1'100'000.00 sur les liquidités courantes.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Christian Bavaud



La Secrétaire



Céline Leuba